

  
**LES AMIS**  
**DE SAINTE-FOY**  
**ET SA RÉGION**  
 SOCIÉTÉ D'HISTOIRE



Intéressante carte de vœux pour le Nouvel An juif adressé par Marcel Bing, oncle de Simon Oungre à ses parents, fin du XIX<sup>e</sup> (Collection particulière Simon Oungre)

**Les Juifs à Sainte-Foy-la-Grande (Gironde)**  
**1939 - 1945**  
**“Témoignages”**

Numéro double 96-97 - Année 2010 - Cahier n° 2 - Année 2011 - Cahier n° 1  
 Prix de vente du numéro double 30 €

# Sommaire

---

Cahier des Amis de Sainte-Foy

Cahier double

Numéro 96 - Année 2010 - Cahier n° 2 et Numéro 97 - Année 2011 - Cahier n° 1

Sommaire .....	4
Jeanne VIGOUROUX	
Vie de la société .....	5 à 8

## **Les Juifs à Sainte-Foy-la-Grande (Gironde) 1939-1945 "Témoignages"**

Remerciements .....	9-10
Jacques PUYAUBERT	
Objet de l'étude .....	11-12
Présentation générale .....	13 à 29
Témoignages .....	31 à 118
Cahier documentaire .....	119 à 144
Jacques PUYAUBERT	
Le problème de la mémoire .....	145 à 154
Annexe : Les familles juives .....	155 à 159

## Remerciements

Ce numéro spécial des *Cahiers des Amis de Sainte-Foy* doit beaucoup en premier lieu à tous les « témoins » qui ont accepté de confier leurs souvenirs, de voir leurs contenus offerts au grand public ; souvent l'épreuve fut difficile, émouvante, parfois insurmontable. Que toutes et tous trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude. Cette publication doit aussi beaucoup à toutes celles et à tous ceux qui ont bien voulu fournir des informations, des noms, des contacts, raconter des anecdotes sans pour autant témoigner en bonne et due forme. Sans eux, les fils de la pelote n'auraient pas pu être dévidés. L'accueil qui nous a été réservé fut le plus souvent très chaleureux. Que toutes les personnes qui nous ont aidé, qu'elles soient ou non mentionnées dans nos listes et dans cet ouvrage soient remerciées pour leur aide désintéressée et leurs encouragements à persévérer.

Nous tenons également à exprimer toute notre reconnaissance au personnel des institutions qui ont prêté leur concours : les Archives de France, les Archives départementales de la Dordogne, les Archives municipales de Sainte-Foy-la-Grande (Gironde), du Fleix (Dordogne), le Centre de Documentation juive contemporaine, le Comité français pour Yad Vashem, la Médiathèque de Sainte-Foy-la-Grande.

Toute notre gratitude à Marie-Claire Boisseleau, Denise Fredj, Danièle Provain, Simone Vergnaud, Marc Vergniol et Jeanne Vigouroux pour leur aide précieuse.

**Nos remerciements aux témoins ou personnes dont les contributions ont pu être recueillies :**

Bouaknin Gilbert  
Braitberg Jean-Moïse  
Cahen Monique  
Cohen Michel  
Corriger Michel  
Dagassan Jean-Claude  
De Lignerolles Suzanne  
Gillieron Cécile  
Goulard Fiorina  
Grangier Jean-Marie  
Herpe Daniël  
Hoffenberg Couquité  
Jouve Aviva  
Lamothe Jean  
Lévy André  
Lévy Roger  
Lysek Nelly

Melamed André  
Monnier Bernard  
Monnier-Vergnaud Suzanne  
Morize Huguette  
Oungre Jérôme  
Oungre Simon  
Pénisson Jacques  
Platon Marcel  
Simon Marcel  
Slitinsky Michel  
Tolub Jacques  
Vargas Hélène  
Vergnaud Simone  
Vieillefond Pierre  
Charlemarty Alain  
Millac Jean

**Nos remerciements à toutes les personnes qui nous ont fourni pistes de recherche, informations, contacts, documents, etc. :**

Armbruster Jean-Luc  
Bayle-Bardet Monique  
Bertrand Yvette  
Boisseleau Marie-Claire  
Borde Daniëlle et Abel  
Charpentier Michel  
Chaugier Chr.stian  
Escarmant Jean-Marc  
Fredj Denise  
Gaulhiac Nicole et Michel  
Geneste Max  
Girardin-Thibeaud Odile  
Goisset Simone  
Henry de la Moynerie Charles  
Hyvert Yolande  
Jourkevitch Simon  
Juge Linette  
Klein-Lieber Liliane

Lainez Marie  
Lauvergeon Cécile  
Levy Véronique  
Maumont Michel  
Melloul Corinne  
Monnier Jean-François  
Naud Josiane et François  
Olivier Max  
Pénisson Jeanne  
Pinaud Émile  
Pradier Chr.stian  
Reviriego Bernard  
Tolub Marcel  
Van Moë Ewelyne  
Vargas Hélène  
Vergniol Marc  
Vérité Jeanine

## L'objet de cette publication

Jacques PUYAUBERT<sup>1</sup>

L'idée d'aborder le thème des Juifs<sup>2</sup> à Sainte-Foy-la-Grande et dans sa région pendant la Seconde Guerre mondiale est née lors de l'Assemblée générale du 16 mai 2009 au cours de laquelle nos adhérents ont souhaité que l'on recueille auprès de la population, tant qu'il est encore temps, des informations sur les Juifs réfugiés, cachés sous l'Occupation par des Foyens, sur les Justes ainsi que sur le drame de Soulejou, au Fleix, où six Juifs de Sainte-Foy furent massacrés. Cette exécution terrible avait été, à l'origine, relatée par Jean Corriger<sup>3</sup> puis signalée par Jacques Reix et Jean Vircoulon dans leur ouvrage sur les années de guerre. Plus globalement, il s'agissait de rechercher si le pays de Sainte-Foy, pendant les années noires, du fait de son attitude à l'égard d'une minorité exclue, stigmatisée puis persécutée, avait une quelconque spécificité dans son comportement et quel avait pu être son degré de conscience et d'engagement contre la politique antijuive du régime de Vichy et contre la « solution finale » menée par l'Allemagne nationale-socialiste. Et plus simplement, cette enquête ouverte était l'occasion de rassembler des faits, des données encore peu connues ou perdues au fond des mémoires ; l'occasion aussi, bien modestement, de retracer des itinéraires de vie, de retrouver des moments cruciaux pour les contemporains, de dessiner, s'il se peut, les contours d'une identité collective. Il va sans dire que l'essentiel fut, au-delà de la contribution à l'histoire locale ou régionale, de tisser des liens, de renouer les fils entre coreligionnaires, d'ouvrir des perspectives. Enfin, cette quête a permis de mettre en lumière les réflexes de solidarité manifestés par de nombreux Foyens à l'égard des familles juives et de retrouver ces comportements exemplaires, ceux des Justes en particulier comme ceux des anonymes dont les actions se sont conjuguées.

Nous avons choisi de présenter chacun des témoignages dans leur intégralité, par ordre alphabétique, de manière à en préserver, tout à la fois, la cohérence et la charge émotionnelle ou dramatique voulue par l'auteur<sup>4</sup>. De plus, chacun de ces textes se trouve ainsi en conformité avec la cession des droits de publication qui a été octroyée à notre société historique. Les documents annexés le cas échéant nous ont été confiés par tel ou tel des témoins ; ils proviennent de collections privées et ne sont pas reproductibles par des tiers sans l'accord des ayant droits.

1 Docteur en Histoire de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3.

2 Nous avons choisi d'utiliser le substantif Juif avec une majuscule pour désigner les membres du peuple juif, qu'ils soient croyants ou incroyants.

3 Jean Corriger, *La Libération de Sainte-Foy*, Bordeaux, Imprimerie Delmas, 1945.

4 Ce fut le choix des pionniers que furent Philippe Jourard, Jacques Poujol et Patrick Cabanel pour *Cévennes, Terre de refuge (1940-1944)*, Presses du Languedoc, Club Cévenol, 1988.

Les limites de notre exercice de recherche sur le terrain sont patentes. Nous avons choisi de rassembler des témoignages, oraux et/ou écrits que chacun a pu peser et amender. Outre la subjectivité inévitable, surtout en ces périodes dramatiques, de certains apports, il convient de tenir compte de l'âge de quelques-uns de nos témoins qui furent aussi des acteurs ; d'autres encore plus jeunes pendant la guerre, se fondent sur les récits des adultes d'alors, induisant de ce fait des formes de reconstruction du passé. Par ailleurs, cette enquête qui rassemblait une trentaine de témoignages n'est pas exhaustive, tant s'en faut ; bien des personnes qui auraient pu être fort utiles n'ont pas été encore contactées, des témoins n'ont pas souhaité que leur contribution soit publiée, d'autres préfèrent ne plus évoquer ces pages douloureuses. Dans l'ensemble, cependant, les témoignages, souvent très bien documentés, chargés d'émotion, sont publiés in extenso de manière à conserver leur authenticité, les parcours personnels ou familiaux. Ainsi, il a semblé pertinent de les faire précéder d'une présentation générale qui servira de fil conducteur. Dans le texte, les noms des témoins servant de références apparaissent entre parenthèses. Cette présentation sera volontairement restreinte compte tenu de la priorité donnée aux sources orales et de l'ampleur des contributions. Une synthèse ultérieure s'imposera lorsque le processus de l'enquête de terrain sera mené à terme. Cette quête, en effet, n'est pas terminée. Que toutes celles et tous ceux qui veulent contribuer à la compléter et à l'enrichir veuillent bien nous contacter et apporter leur pierre à l'édifice.

## Présentation : Le sort des Juifs à Sainte-Foy-la-Grande 1939-1945

Jacques PUYAUBERT

### Le contexte local et national

Les conditions qui président à la destinée de notre petite région de 1939 à 1945 donnent ici, à l'histoire des Juifs, une tonalité particulière : la cité foyenne, marquée par son attachement à la Réforme, accueille en 1939-1940 les personnes déplacées en provenance de Lorraine et de Longwy en particulier - où vivait une communauté israélite nombreuse et active -. C'était la première ville importante derrière la ligne de démarcation située sur la Lidoire entre Castillon et Villefranche-de-Lonchapt d'une part et Sainte-Foy d'autre part. Rattachée sous Vichy au département de la Dordogne, Sainte-Foy représentait avec la région foyenne un havre hypothétique au début de la guerre pour ces populations en déshérence. Lorsque la France entière fut occupée par la Wehrmacht, en novembre 1942, il n'y eut pas de garnison allemande permanente sur place mais des Kommandantur temporaires (cf. *Dagassan Jean-Claude, Smutek Rachel*) ; des incursions brutales furent menées à l'encontre des civils ou d'une Résistance multiforme. De surcroît, la « bataille de Sainte-Foy », d'août 1944, menée contre les groupes de résistants a eu des retombées dramatiques sur la population juive<sup>5</sup>.

La crise des années trente avait entraîné une radicalisation des positions idéologiques et une crispation des différentes factions politiques (cf. *Vargas H.J.*). La présence à Sainte-Foy de Philippe Henriot<sup>6</sup>, catholique traditionaliste, entouré d'un noyau de militants nationalistes n'a pu qu'exacerber les passions ; d'où des lignes de fracture qui apparaissent entre communautés religieuses, à l'intérieur de celles-ci et, parfois, à l'intérieur même des familles. Inversement, la montée des périls a fait apparaître une nouvelle ligne de fracture - entre pacifistes et partisans de la fermeté face à Mussolini ou à Hitler - traversant les camps traditionnels de droite et de gauche.

Alors que les Israélites représentent une petite minorité bien structurée sur Bordeaux, les murs de Sainte-Foy n'abritent jusqu'en 1939 qu'une seule famille juive, les Bouaknin sur laquelle nous avons recueilli le témoignage du fils Gilbert (cf. *Bouaknin G., Braitberg J.-M., Jouve A.*). Commerçant très bien intégré, David Bouaknin allait, sous l'Occupation, servir de pivot, capable de guider et de soutenir les Juifs émigrants.

5 Témoignage de Mme Rachel Smutek-Birenbauer, « La rafle du 5 août 1944, à Ste-Foy », in *Cahiers des Amis de Sainte-Foy*, 3<sup>ème</sup> trimestre 1987.

6 Jean Corriger, *La Libération de Sainte-Foy*, op. cit., p. 47 à 50.

7 Jacques Puyaubert, « Philippe Henriot, du collège Charrier à Radio-Vichy », in *750 ans de la bastide de Sainte-Foy-la-Grande*, Les Amis de Sainte-Foy et sa région, 2007, p. 183 à 196.

Le régime de Vichy prit une série de mesures antijuives<sup>3</sup> que nous n'allons pas détailler dans ce cadre. Rappelons que le premier statut des Juifs, d'octobre 1940, d'initiative purement française, établit le principe de la discrimination et marginalise déjà la minorité juive en lui interdisant de nombreuses activités administratives et intellectuelles notamment. Cette situation se trouve aggravée d'abord par la création, en 1941, du Commissariat aux Questions juives à la tête duquel est placé Xavier Vallat, ensuite par le second statut du 2 juin 1941. Cette loi étend également l'obligation de recensement des Juifs à l'ensemble de la France - depuis septembre 1940, les Allemands imposaient cette procédure en zone occupée -. Parallèlement, se met en place l'aryanisation économique qui est un moyen pour le Reich d'impliquer les autorités françaises dans une logique initiée dès 1933 en Allemagne tout en éliminant l'influence juive en zone occupée comme en zone « libre ». Un de nos témoignages évoque cette spoliation à grande échelle qui a particulièrement affecté les Juifs de Bordeaux. Darquier de Pellepoix, imposé par l'Allemagne nazie en mai 1942 à la tête du Commissariat, accélère la collaboration. Les premières rafles d'envergure débutent en 1941, concernant d'abord les Juifs étrangers. En 1942, plus aucun Juif n'est à l'abri tandis que la région de Sainte-Foy apparaît encore comme un refuge de paix à l'écart de la vague répressive. Signe annonciateur de la « solution finale », les Juifs de zone occupée doivent, depuis le printemps 1942, porter l'étoile jaune. Même si l'ordonnance allemande du 29 mai 1942 étend cette mesure ségrégationniste à l'ensemble de la France, l'ex-zone sud y échappe si bien que pour les Juifs de Sainte-Foy, pas d'étoile jaune à porter dans la rue alors que la carte d'identité doit porter le tampon rouge « JUIF » (cf. *Oungre Simon*). La police et les services de renseignement intérieurs surveillent la population juive (cf. *Levy Roger*), qui, sentant la menace, cherche à trouver du secours dans une zone plus discrète, en pays foyen par exemple (cf. *Lysek Nelly, Melamed André*). Le passage de la ligne de démarcation est souvent évoqué ; il eut des issues tragiques pour certaines familles (cf. *Levy Roger, Melamed André*). Voici un franchissement sans histoire rapporté par Jacques Tolub :

« Notre passeur était de connivence avec un aubergiste, dont la « gargotte » se trouvait en haut d'une colline. A ses pieds, s'étendait une vaste clairière avec de hautes herbes et des champs de céréales. Et au-delà une forêt, qui était déjà en zone non occupée. Les soldats allemands faisaient des rondes fréquentes à cet endroit. Mais ils ne manquaient pas de boire un coup avec l'aubergiste. La femme de ce dernier attachait alors en haut de l'auberge une étoffe verte, signal que la route était libre. Et nous sommes ainsi passés sans encombre, toute la famille, venant de Libourne où nous avons habité pendant 2 ans en zone occupée, et où la situation pour les Juifs commençait à se détériorer (port de l'étoile jaune obligatoire) ». »

<sup>3</sup> Cf. Limore Yagil, *Chrétiens et Juifs sous Vichy (1940-1944). Sauvetage et désobéissance civile*, Toulouse, PU du Mirail, 2005.

<sup>4</sup> Double d'une lettre de Jacques Tolub à Jérôme Oungre transmis le 22 avril 2010.

De la même façon, la circulation sur le territoire français peut s'avérer redoutable en temps de guerre et déchirer les cellules familiales (cf. Vargas H.).

### Au secours des Juifs

A l'échelle de la France, sur un total de quelques 350 000 Juifs, 80 000 furent exécutés. De ce fait, pour Asher Cohen, la solution finale a connu là un échec relatif<sup>10</sup> à cause de l'action de tous ceux qui ont réussi, par leurs paroles ou par leurs actes, à s'opposer - dans la limite de leurs moyens - au processus d'extermination. Faut-il reconsidérer que la minorité de Français qui ont choisi de risquer leur liberté ou davantage ont eu un impact non négligeable en grippant la machine de mort? Ont-ils durablement influencé par leur exemple la masse de la population? Est-on, bien au contraire, en face d'initiatives individuelles, de sauvetages par de multiples petits gestes aux grandes conséquences? Peut-on arguer d'un état d'esprit collectif qui aurait permis de limiter l'ampleur des pertes?

Dans cette enquête, il est facile de mesurer les handicaps qui attendent l'historien plus de 60 années après les faits. Bien des éléments étant déjà perdus, notre tâche sera de retrouver la trace de ces histoires plus particulières que collectives dont les archives publiques n'ont pas, en général, gardé le souvenir. D'où une question globale : y-a-t-il eu, dans le pays de Sainte-Foy-la-Grande une spécificité qui puisse expliquer que les Juifs réfugiés aient pu éviter les grands périls des années 1942-1943? L'opinion se détourne de Vichy, en particulier à cause de sa politique antisémite dès 1942 et plus encore à cause du STO en 1943. En revanche, 1944 verra le havre que représentait Sainte-Foy pour les Israélites se transformer en piège mortel pour certains d'entre eux. Des signes avant-coureurs certes furent visibles mais comment expliquer la barbarie du massacre des Juifs de Sainte-Foy perpétré sur la commune voisine du Fleix? Plusieurs facteurs expliquent que des Israélites aient pu trouver leur place aisément auprès de la communauté protestante foyenne. En premier lieu, et ceci transparaît nettement chez plusieurs de nos témoins, on sent une affinité théologique entre croyants élevés dans la religion du Livre, et de l'Ancien Testament en particulier (cf. Morize H., Platon M.). En second lieu, la proximité entre minorités religieuses persécutées pour leurs opinions a indéniablement joué, les protestants trouvant dans leur sauvetage de cette population en péril une manière d'exercer la charité chrétienne, attitude qui fut aussi celle de nombreux catholiques. De plus, en troisième lieu, a sûrement compté, pour des milieux plus intellectualisés, l'influence exercée par le courant pastoral qui a, dès l'entre-deux-guerres, et à la suite des travaux engagés du théologien protestant suisse K. Barth, a fermement condamné les dérives du totalitarisme hitlérien. Les thèses dites de Pomeyrol, élaborés en 1941 par un cénacle engagé contre l'hitlérisme, ont certainement circulé sur les terres calvinistes de la

<sup>10</sup> Asher Cohen, *Persécution et sauvetages Juifs et Français sous l'Occupation et sous Vichy*, 1993.

région. Plus proche fut encore la visite à Bordeaux<sup>11</sup>, en novembre 1940, du pasteur Rohr qui souhaite que les instances nationales de la religion réformée condamnent les premières mesures discriminatoires prises par l'État français à l'encontre des Juifs. En 1943, c'est au tour du pasteur Marc Boegner, de passage dans la capitale girondine, de faire état de ses démarches en faveur des Juifs persécutés afin d'inciter à un élan de résistance civique<sup>12</sup>. L'esprit de résistance des Huguenots a trouvé ici un prolongement naturel dans l'assistance matérielle et morale aux déshérités, les Juifs en l'occurrence, qui arrivent souvent démunis et perdus en terre inconnue. Le rôle des pasteurs, M. Besançon, Maurice Robert et Roger Casalis notamment, celui de Pierre Jay sont aussi à souligner, rôle d'influence sans aucun doute, mais aussi actions sur le terrain en direction des Juifs, comme on le lira bientôt dans plusieurs récits. Cependant, nous ne sommes pas, dans le cas de Sainte-Foy, devant un mouvement de solidarité orchestré ou pris en charge à l'échelle d'une large paroisse. Non, et pour autant que l'on puisse en juger quant aux profondes motivations des contemporains, il s'agirait plutôt de réactions individuelles ou au niveau de petits groupes familiaux ou amicaux, tout simplement par réalisme : mieux valait rester discret et mettre le moins de gens possible dans la confidence. Dans ce facteur politico-religieux, on peut ajouter que la pensée chrétienne sociale est très vite rétive aux sirènes nationales-socialistes. Également, il faut faire la part des vertus morales de ceux qui se font un devoir d'altruisme, sans qu'il implique forcément de présupposés religieux.

C'est pourquoi, la solidarité active en faveur des Juifs de Sainte-Foy a inclus et dépassé le cadre des cercles protestants, concernant des pans entiers de la micro-société locale ; elle s'est exercée largement dans les institutions pour la jeunesse, comme les Éclaireurs unionistes, mais aussi la Jeunesse Catholique Foyenne (JCF), le club de foot et d'athlétisme, le Stade foyen, les groupes-classe d'enfants à l'école primaire, d'adolescents à « Guyenne » comme à l'EPS (École Primaire Supérieure). A la JCF, on trouvait, outre les catholiques, des laïcs, des libres-penseurs, des fils de réfugiés républicains espagnols.

Y-at-il eu de véritables réseaux protestants capables de créer des filières d'évasion, depuis Bordeaux en particulier, le chef-lieu de la Gironde étant situé en zone occupée ? Là, nous butons sur le manque d'informations à ce stade de l'enquête. Le cas d'Henri Cérézuelle et de sa sœur, Édith, cité dans un des témoignages (cf. Pénisson J.), est assez bien connu grâce, par exemple, au dossier constitué auprès du Comité français de Yad Vashem pour l'obtention du titre de « Juste » décerné depuis à Édith Cérézuelle, responsable du service social

---

11 Cf. Séverine Pacteau-de-Luze, « Les protestants de Bordeaux sous le régime de Vichy », in *Vichy en Aquitaine* (à paraître). Mes plus vifs remerciements à l'auteur pour m'avoir communiqué ses informations.

12 *Idem*

d'aide aux émigrants à la préfecture<sup>13</sup>. Les Cérézuelle fournirent, sur Bordeaux, une aide substantielle aux Juifs réfugiés, tout en organisant ensuite leur fuite et en leur trouvant en zone « libre » ou ex-libre, un point de chute relativement sûr, entre autres dans la communauté protestante de Sainte-Foy. Dans ces réseaux actifs, Séverine Pacteau-de-Luze<sup>14</sup> cite le nom d'Alice Girou, « en charge des services sociaux du quotidien *La Petite Gironde* », qui était la fille de M. Barland, batelier de la Dordogne sur Sainte-Foy ; d'après cette source, Alice Girou, qui bénéficiait d'un Ausweiss permanent, venait régulièrement à Sainte-Foy visiter les enfants réfugiés qu'elle avait placés, tout en préparant les prochaines filières. Simon Oungre, dans son témoignage en faveur des parents Vergnaud (cf. *Les Justes*) évoque les réseaux d'entraide protestants qui ont permis à sa famille d'être hébergée près de Sainte-Foy<sup>15</sup>. De son côté, Jacques Périsson rappelle le rôle de M. Bernier depuis Bordeaux. Le réseau de Jacques Ellul est aussi évoqué dans le cas de Monsieur Métayer. De nombreuses institutions protestantes ont ensuite accueilli des Israélites (cf. Lysek N., Oungre S.).

Si la focale se porte sur les protestants foyens qui ont conservé une mémoire vivace de ces sauvetages, il convient de rappeler que des actions de solidarité ne sont pas l'apanage d'une communauté. De nombreux témoignages indiquent que le choix humaniste fut celui de citoyens qui, brutalement confrontés à la détresse d'autrui, d'enfants en particulier (cf. Cohen M.), ont pris leurs responsabilités d'hommes en hébergeant, cachant et protégeant les plus menacés, les Juifs en particulier.

### Les Juifs réfugiés en pays foyen

Un rapide comptage effectué à partir des informations multiformes recueillies laisse à penser qu'au moins une soixantaine de familles étaient présentes à Sainte-Foy et dans les alentours en 1943-1944. Nous pouvons estimer que les Juifs réfugiés représentent au bas mot 160-170 personnes, étant entendu que ces gens sont contraints de se déplacer, connaissant ainsi plusieurs refuges, tout en cherchant à se fondre dans le reste de la population. Tout le monde ne vit pas dans la cité intra-muros, plusieurs familles étant elles-mêmes dispersées entre plusieurs hébergements pour des raisons de sécurité ou de simples nécessités. Cette population juive est loin d'être homogène. On peut distinguer a priori les Juifs français, venus de Lorraine ou d'Alsace puis de la région bordelaise ou de la région parisienne, qui ont trouvé assez aisément leur place, et les Juifs étrangers qui ont fui le nazisme à travers l'Europe. Plusieurs de nos témoins détaillent le parcours des familles ainsi que les fluctuations subies par les noms

13 Séverine Pacteau-de-Luze, « Les protestants de Bordeaux sous le régime de Vichy », in *Vichy en Aquitaine* (à paraître en 2011). Cf. aussi Comité français pour Yad-Vashe™, dossier Edith Cérézuelle (Copyright).

14 *Idem* « Les protestants de Bordeaux sous le régime de Vichy ».

15 Copyright Comité français pour Yad Vashe™.

propres au gré des étapes de leur parcours. A l'intérieur des couples, on relève aussi de grandes différences entre l'homme et la femme dans le statut social, la relation à autrui et dans la pratique de la langue française. Il est sûr que les Juives et les Juifs récemment expatriés sont plus facilement repérables et donc beaucoup plus vulnérables (cf. *Herpe D.*). Cette différence sera patente en 1944. Les parcours, en ces temps troublés et dangereux apparaissent souvent comme fort singuliers, chaque témoignage étant à lui seul une tranche de vie (cf. *Bouaknin G., Braitberg J-M, Cahen M., Cohen M., Hoffenberg C., Leoy A., Levy R., Lysek N., Oungre J., Oungre S., Tolub J.*).

L'exode de mai-juin 1940 avait également contribué à grossir la masse des réfugiés (cf. *Dagassan J-C*).

Les Archives municipales ont conservé les listes du recensement des réfugiés effectué en novembre 1940 à la demande de l'administration préfectorale périgourdine ; en effet, c'est le préfet de la Dordogne qui a toute autorité sur les réfugiés et sur les Juifs. Dans ces dossiers, il s'agit, soit des réfugiés de Longwy et de Lorraine, évacués par l'administration dès 1939-1940, soit de réfugiés « volontaires » venus de toute France et de Belgique, en tout quelques 1764 personnes<sup>16</sup>. Quelques familles juives arrivent de Longwy (cf. *la liste des familles juives à Sainte-Foy et dans sa région en annexe*), mais aussi de toute la Lorraine, de Moselle et de Meurthe-et-Moselle surtout. On se rend compte que déjà, à la date du 21 novembre 1940, les provenances sont fort variées mais c'est la région parisienne qui domine. De plus, de nombreux Israélites sont signalés ici comme étant originaires de Pologne pour la première génération qui a migré pour le Nord-Est de la France. Les orthographes des noms de la seconde génération comme les prénoms ont tendance à évoluer.

Les cahiers de notes des professeurs (doc. *Jouve A.*) ou bien les photos de classe (cf. *Oungre Simon*) ont laissé des traces de ces filles et de ces garçons d'origine juive. Ainsi, R. Jaurand, professeur au collège de garçons - qui deviendra ensuite un collège (lycée) mixte - de 1920 à 1960, a eu, en 1941-42 puis en 1942-1943 dans ses classes de 5<sup>o</sup>, 4<sup>o</sup>, 3<sup>o</sup>, 2A<sup>o</sup>, 1A<sup>o</sup>, les enfants Simon, Tolub, Weiwiers, Zimmermann, Levy, Rasjwing, Bader, Jacob, Kabane par exemple, qui se font des copains parmi les petits foyens ; parfois ces amitiés précoces durent encore par-delà les frontières. De plus, la propriétaire du restaurant de la Marine, Mme Amélie Lalane (doc. *Jouve A.*) a conservé son registre nominatif des tickets de rationnement qu'elle collationne entre 1940 et 1944 et, là, les noms propres des Juifs sont souvent francisés ou modifiés. C'est là, par exemple, que René Dreyfus vient se ravitailler de même que le couple Chaya et Henri Rafalowicz. Il est à remarquer, parmi les Alsaciens ou les Lorrains évacués, combien le sentiment national est fort puisque plusieurs familles avaient préféré quitter la

16 Archives municipales de Sainte-Foy-la-Grande, Documents, Réfugiés, Guerre de 1939-1945, H5 (10). Feuilles de recensement de novembre 1940, listes des personnes recensées et cahier manuscrit.

partie annexée par l'Empire allemand en 1871 pour se réfugier du côté français. Cet amour de la patrie allié à la confiance en l'État français (au sens plein du terme) sera une des raisons qui donneront aux Anciens combattants de 1914-1918 l'illusion d'être à l'abri des persécutions antisémites.

On relèvera que bien des Juifs venus de la région bordelaise, ou de la région parisienne, ne savaient pas trop ce qui pouvait les attendre. Le hasard a souvent présidé aux destinations finales. Beaucoup sont des Juifs étrangers ou avec une ascendance étrangère récente. Un fort contingent arrive de Pologne, dont des immigrés qui travaillaient dans les mines ou la métallurgie lorraines. D'autres avaient fui le nazisme à travers l'Europe centrale, Polonais toujours et surtout, Hongrois, Allemands, Tchèques.

Les familles juives sont en fait éparpillées à Sainte-Foy intra-muros - nos témoins fournissent des renseignements précis sur les lieux de résidence -, mais aussi tout autour, à Pineuilh, où elles sont nombreuses, et dans tout le canton et au-delà, à Pessac, Gensac, etc. ; du côté Dordogne, on verra des hébergements à Port-Sainte-Foy, à Saint-Antoine, Saint-Aulaye, et au Fleix par exemple. A Vélignes se trouve un centre d'accueil juif, le « Nid », destiné aux enfants juifs déplacés depuis l'orphelinat israélite de Strasbourg ; d'après Bernard Reviriego, cette institution disparaît en novembre 1941<sup>17</sup>. De plus, leur domiciliation n'est pas fixe (cf. *Hoffenberg C., Tolub J.*) : pour des raisons de sécurité, on change de place, les enfants sont séparés et mis à l'abri. Tous savent qu'ils peuvent compter sur David Bouaknin, le commerçant apprécié qui connaît tout le monde sur Sainte-Foy (cf. *Bouaknin G., Corriger M., Dagassan J.-C.*) et sur son ami et voisin Jean Corriger (cf. *Corriger M.*).

En plus des témoignages rassemblés dans ce recueil, nous pouvons citer d'autres exemples de sauvetage de réfugiés juifs. Au 8 rue Chanzy, à Sainte-Foy, Robert Faure de Saint-Avit-Soulège hébergeait la famille Fé qui avait une petite fille<sup>18</sup>. Les Bardet de Port-Sainte-Foy ont accueilli le fils Rafalowicz, Daniel, dit « Rafal ». Les parents logeaient au cœur de la bastide ; pendant la rafle, ils ont fui à Fougueyrolles alors que leur fils est resté au Port<sup>19</sup>. Maurice Robert à Sainte-Antoine-de-Breuilh a hébergé et caché une jeune juive<sup>20</sup>. Joseph et Aline Clary ont accueilli les Dreyfus dans leur petite maison d'été à Rozières (Pineuilh) ; René Dreyfus y avait installé son atelier de tailleur, profession qu'il exerçait auparavant à Mulhouse<sup>21</sup>. Madame Ewelyne Van-Moë a hébergé, rue des Frères-Reclus, Monsieur Rosenberg, fourreur de Paris, en 1944-1945<sup>22</sup>.

17 Bernard Reviriego, *Les Juifs en Dordogne (1934-1944)*, Archives départementales de la Dordogne, Faulac, Périgueux, 2003, p. 39.

18 Lettre de Michel Chapentier du 6 mai 2010.

19 Lettre de Monique Bayle-Bardot reçue le 6 mai 2010.

20 Renseignement fourni par Marie-Claire Boissieu, recueilli au village d'Aspe auprès de Simone Pouyannu-Elzière de Pau le 27 octobre 2010.

21 Lettre de Linette Juys (Pineuilh) du 21 octobre 2010.

22 Renseignement fourni par Madame Van-Moë.

Vélines, au début de la guerre, a comme instituteur, Albert (?) Mangel, le frère du mime Marceau<sup>23</sup>. On relève la présence de Joseph Raynfeld, artiste proche de Moïse Kisling, qui se suicida à Sainte-Foy, le 12 juillet 1940<sup>24</sup>. A Pineuilh, près des chais Grenouilleau, une maison aurait comporté une cave à laquelle on accédait par une trappe, où allait se cacher un réfugié juif.

Pendant la guerre dans leur maison de La Girarde, sur la commune de Saint-Quentin-de-Caplong, M. et Mme Carrive (cf. Hoffenberg, C.) ont eux aussi bénéficié de complicités diverses. La jeune Allemande Charlotte Behrend, protestante luthérienne, d'origine juive, quitte l'Allemagne en 1933 pour épouser en 1934 Jean Carrive, pleinement conscient qu'il arrachait ainsi des griffes nazies cette étudiante rencontrée à Breslau où il faisait des recherches sur Kafka.

Tous deux ont hébergé plus ou moins longtemps de nombreuses personnes, des membres de la famille de Charlotte qui fuyaient l'Allemagne pour rejoindre des pays plus sûrs, mais aussi des gens parvenant à franchir la ligne de démarcation non loin de chez eux. Tout le temps de la guerre, ils ont caché une vieille tante qui ne parlait que l'allemand. Pendant des mois, a vécu également à la Girarde Baladine Klossowski, mère du peintre Balthus et du grand ami de Jean, Pierre Klossowski, écrivain et traducteur d'allemand.

Voici le témoignage<sup>25</sup> de M. François Naud transcrit par son épouse Mme J. Naud:

« Un jour, deux gendarmes à vélo se présentent au Secrétariat de mairie et demandent si Mme Carrive habite bien à La Girarde et disent devoir s'y rendre. Un gendarme chuchote alors à Mme Naud<sup>26</sup>: « Vous devriez envoyer quelqu'un de confiance à la Girarde pour l'informer de notre arrivée. Nous repartirons dans quelques instants par la route la plus longue afin qu'elle ait le temps de partir se cacher ». Mme Naud a demandé à son vieux père de se rendre à La Girarde. Ainsi Mme Carrive a eu le temps de s'enfuir.

Ce jour-là, la vie de Mme Carrive a été préservée grâce à ces deux gendarmes qui s'étaient comportés en bons Français et non en collabos du régime de Vichy. [...]

Pendant la guerre, la vie était très dure à la Girarde, il y avait peu de tickets d'alimentation et beaucoup de personnes d'origine juive cachées. Mme Reine Naud leur donnait le plus possible de tickets qu'elle pouvait se procurer<sup>27</sup> ».

23 Information fournie par J-M Braiberg le 3 novembre 2010.

24 *Idem* ; cité par Adrian Darton dans *Autour de l'art juif. Encyclopédie des peintres, photographes et sculpteurs*, Carnot éditeur, 2003.

25 Envoyé à Marie-Claire Boirelle le 16 novembre 2010

26 Mme Reine Naud était, pendant la guerre, institutrice et secrétaire de mairie à Saint-Quentin-de-Caplong

27 Nos remerciements à M. François Naud pour les informations qu'il nous a fournies.

Jacques Lévy-Reclus, surveillant à Guyenne, est né en septembre 1914, d'un père juif et d'une mère protestante (cf. *Herpe D., Morize H.*). Il se retire à Vézelay en 1935 pour méditer sur le sens de son existence. Après avoir commis plusieurs textes inédits, il mène, en 1937, une étude brillante sur *Les Faux Monnayeurs* d'André Gide. Habité par la foi catholique après une crise névrotique, il fut baptisé en mai 1942 ; refusant de dévoiler cette conversion qui aurait pu lui sauver la vie, il fut arrêté par la Gestapo le 12 février 1944<sup>28</sup> ; déporté, il est exécuté à Auschwitz, sans doute en janvier 1945<sup>29</sup>.

Les activités exercées sont très variées pour les adultes : commerçants occasionnels (souvent dans la confection et la vente de vêtements), artisans avec un petit atelier de fortune, instituteurs, intellectuels recyclés en professeurs à Guyenne ; les jeunes, eux, louent leurs services à la tâche (ouvrier de ferme, de chai (cf. *Gillieron C.*), aide-boucher, mécanicien, domestique, femme de chambre (cf. *Cohen Michel*)). Parce que les économies fondent rapidement, il faut user d'expédients : leçons de musique (piano, violon) ou de dessin. D'autres, et surtout les personnes âgées coupées des actifs, vivent chichement chez leurs hôtes ou en location en tâchant de se faire remarquer le moins possible.

Le rabbin, Fernand Bloch, a transformé une pièce de son appartement rue Charzy en synagogue (cf. *Bouaknin G., Lysek N., Dagassan J.-C.*). Les Israélites pratiquants s'y retrouvent, des cérémonies religieuses s'y déroulent. De plus, le rabbin est devenu le point central ; c'est lui qui anime un petit groupe de jeunes gens, garçons et filles – ces derniers ont conservé des liens vivaces tout au long de leur vie – qui aiment à se retrouver chaque semaine. A noter cependant que les Juifs ne sont pas nécessairement tous pratiquants.

Mais, par ailleurs, cette jeunesse juive s'est trouvée rapidement fondue dans la masse de ceux de leur âge, pratiquant les mêmes loisirs sportifs, associatifs ou culturels, notamment aux Éclaireurs dont il est fait mention dans les souvenirs (cf. *Cohen M., Dagassan J.-C., Millac J., Morize H., Oungre S.*).

Le plus grand danger réside dans la dénonciation (cf. *Hoffenberg C.*), forcément anonyme, dont certains Français s'étaient fait une spécialité. Un cas ici où les gendarmes ont averti préventivement le réfugié (cf. *Hoffenberg C.*), et un cas contraire où la protection promise s'est évanouie. Les gendarmes de Sainte-Foy œuvrent avec discrétion et efficacité pour trouver des hébergements clandestins dans l'urgence (cf. *Levy Roger*). Pour se prémunir d'un contrôle de police ou de gendarmerie, d'une arrestation, d'une rafle de l'armée allemande, les faux papiers sont une solution (cf. *Braitberg, Corriger, Gillieron, Joue, Melamed*) ; plusieurs noms de faussaires pour la bonne cause sont cités (l'imprimeur

28 Renseignements fournis par Mans Vergiol, le 26 octobre 2009.

29 Sa biographie et son engagement religieux sont retracés par P. Régamey dans « La voie de Jacques Lévy. De la névrose vers la sainteté », in *La Vie spirituelle*, Éditions du Cerf, février 1955.

René Barat<sup>30</sup>, Robert Jaurand, Charles Sinsout, le secrétaire de mairie de Montazeau, celui de Saint-Nazaire, J. Deloume). On s'arrange pour garder le prénom et pour situer le lieu de naissance dans une zone où les registres d'État-civil ont disparu pour faits de guerre ou bien dans une région bien connue par le destinataire. La municipalité de Sainte-Foy, dirigée par le Dr. P. Bertin-Rouilleau, fournissait une aide d'urgence à tous les réfugiés (cf. *Oungre Jérôme*) ; la mairie de Pineuilh, dirigée par Pierre Marbouty s'est également montrée très compréhensive vis-à-vis des Juifs<sup>31</sup>.

Il n'est pas possible ici de recenser tous les actes de protection ou de sauvetage dont ont pu bénéficier les Juifs réfugiés ; ces actes ont pris des formes variées : l'avertissement salvateur (cf. *Braitberg, Dagassan, Millac, Herpe, Lysek* (Jean Cramoisy en faveur de la famille Bloch dans les deux derniers cas), *Gillieron* (le garagiste Masson), *Jouve* (les Lalane), M. Giraudeau (en faveur des Rafalovitz), Mme Deseymeriea en faveur des Oungre, M. Planque pour les Tolub, etc., la cachette, ou bien utilisée à chaque alerte, ou bien tout à fait fortuite (cf. *Gillieron, Jouve, Tolub J.*). Parfois, la chance est au rendez-vous, mariée avec le sang-froid et un peu de bluff, fort risqué du reste (cf. B. Monnier pour les Oungre, Marcel Platon pour Jacques Misteing, Simone Vergnaud pour les Reitman, cf. *les Justes, Suzanne Monnier-Vergnaud*). D'autres se font prendre sans espoir de retour, ils sont tués ou déportés (les frères Melamed, les parents Cohen par exemple). Il faut souligner combien ces actes de courage restés longtemps anonymes ont pu contribuer au sauvetage des Juifs.

Il ressort que Jean Corriger, toujours engagé au service de ses concitoyens, a joué un rôle spécifique, tout en étant en contact avec les résistants (cf. *Corriger M., Platon M.*). Nous ne pouvons citer ici toutes les femmes et tous les hommes de bonne volonté, au risque d'en omettre du reste.

Les écoles, Guyenne<sup>32</sup> et le collège Jules Steeg<sup>33</sup>, ont joué un rôle déterminant en donnant une couverture aux adultes<sup>34</sup> (cf. *Corriger, Dagassan, Gillieron, Morize, Périssou, Vargas H., Vergnaud Simone*) et, dans le cas du collège dirigé par E. Herpe, en scolarisant et en cachant des enfants Juifs (cf. *Herpe D., cf. les Justes, Levy A., Tolub J.*).

La meilleure arme protectrice fut le silence et la complicité tacite des habitants ; plusieurs de nos témoins relèvent la solidarité des contemporains qui fondent les Juifs dans le lot commun en les acceptant et surtout en jouant le jeu du

<sup>30</sup> Témoignage de Mme Rachel Smutek-Birenbaum « La rafle du 5 août 1944, à Ste-Foy », in *Cahiers des Amis de Sainte-Foy*, 3<sup>ème</sup> trimestre 1987, p. 38.

<sup>31</sup> Témoignage de Mme Rachel Smutek-Birenbaum « La rafle du 5 août 1944, à Ste-Foy », *op. cit.*, p. 38.

<sup>32</sup> Jacques Reix et Jean Visseuil in *Chronique des années de guerre en pays foyen (1939-1945)*. Périgueux, Baylac, 1993, p. 102-103.

<sup>33</sup> Georges Verdun, *Refugiés. De la Lorraine à l'Aquitaine. six années d'exil*, 2007, p. 67 à p. 82.

<sup>34</sup> Ainsi, M. Méyerc (de son véritable nom Meyer) a exercé quelque temps à Guyenne puis s'est réfugié en Charente grâce au réseau de Jacques Elhal (D'après Séverine Pacteau de Luze, le 24 novembre 2010).

naturel (M. Cahen (Jacob), M. Cohen, J-C Dagassan, J-M Grangier, M. Platon). A plusieurs reprises, il est noté que des Foyens pourtant vichystes ou simplement maréchalistes se mettent à l'unisson pour protéger les Juifs ; dans un cas, un milicien est tancé par sa mère pour qu'il ne dénonce pas une famille juive (cf. Bouaknin G.).

Si Sainte-Foy et le pays foyen sont devenus, en apparence, un refuge relativement sûr pour les Israélites, paradoxalement, cette quiétude pu donner une impression de fausse sécurité à certains des réfugiés qui se sont crus à l'abri (cf. De Lignerolles S., Jouve A., Tolub J.). « Nous pensions être protégés ! » m'écrira un témoin qui tient à garder l'anonymat. Rachel Smutek-Birenbaum déclare : « Nous éprouvions un sentiment de sécurité<sup>35</sup> ». Ainsi, Sainte-Foy-la-Grande semble avoir échappé aux rafles massives de Juifs de 1942 et de 1943, menées par l'État français, requises par le préfet de la Dordogne et exécutées par les gendarmeries locales<sup>36</sup>. Le dernier témoin en date, Alain Charlemarty, relate l'arrestation, à Gensac, de sa mère Ilse Lehman puis sa déportation au camp de Gurs.

A notre connaissance, quatre jeunes Juifs se sont engagés dans la Résistance. Ainsi, Pierre Jacob a rejoint le maquis dans la zone de Thiviers où il est tué la veille de ses 20 ans (cf. les documents sur la mémoire ainsi que le témoignage de Monique Cahen, sa sœur, cf. Jacques Tolub<sup>37</sup>) ; appartenant à la brigade RAC, il était surnommé le « Mécano ». Nous publions ici des extraits des lettres qu'il écrit en langage codé à sa famille restée à Sainte-Foy. Son groupe de maquisards a tiré sur une voiture allemande qui a réussi à prendre la fuite. Revenant en force, les soldats de la Wehrmacht ont abattu les jeunes qui étaient restés tapis, croyaient que les Allemands demeuraient à proximité pour les guetter. Récit de ce combat a été fait par un survivant dit « Napoléon »<sup>38</sup>.

Le tout jeune Henri Tolub - il n'avait pas 16 ans - que sa mère a cherché, en vain, à dissuader, était parti, profitant de l'entrée de la division SS, dans les rangs des maquisards (cf. Tolub Jacques<sup>39</sup>). C'est ainsi qu'il participera au « nettoyage de Bordeaux ». Son frère Jacques se trouvait en août 44 avec le maquis du Fleix où il est propulsé infirmier parce qu'il faisait des études de médecine.

Enfin, le jeune Alembik, dont l'engagement fut précoce (cf. Jean Lamothie), a participé au combat des FTP dans la région toulousaine<sup>40</sup>.

35 Témoignage de Mme Rachel Smutek-Birenbaum, « La rafle du 5 août 1944, à Ste-Foy », op. cit., p. 37.

36 Néanmoins, Bernard Revèriege, in *Les Juifs en Dordogne*, op. cit., (Percussion, p. 169 à 224) fait état de l'arrestation de trois Juifs à Gensac, de quatre personnes à Sainte-Foy (dont l'identité n'est pas donnée) le jour de la rafle du 26 août 1942 (cf. sur ce point, cf. p. 192). De plus, une quarantaine de Foyens, non juifs, ont connu la déportation dans les camps de concentration.

37 Lettre de Jacques Tolub à Jacques Puyaubert du 19 février 2010.

38 D'après Monique Cahen, 5 novembre 2010.

39 Lettre de Jacques Tolub à Jacques Puyaubert du 19 février 2010.

40 D'après J.-M. Baiberg, le 27 décembre 2010.

## Vers le drame

La situation se tend en 1943, à la suite de l'invasion de la zone sud par les Allemands et de la fondation de la Milice par Vichy<sup>41</sup>. Certaines familles israélites ont quitté Sainte-Foy, ne se sentant plus assez en sécurité, cherchant refuge dans des zones plus retirées (cf. Bouakrin, Herpe, les Justes, Tolub J.). La population juive est souvent sur le qui-vive (cf. Levy André, Oungre Jérôme, Simon, Tolub J.). Plusieurs incidents font sentir aux réfugiés que leur vie est en grand danger, menacée par les forces de répression de l'Occupant et de l'État français (cf. Cohen M., Levy A., Dagassan J.-C., Tolub J.). Lors des alertes, les familles éclatent, les enfants étant placés quelques jours chez des tiers. Les arrestations de résistants puis la mort du milicien Roger Verdier et l'attaque armée par les Allemands de la gendarmerie de Sainte-Foy<sup>42</sup>, en représailles, en décembre 1943, montrent à une population sous le choc qu'aucune partie du territoire n'offre de sécurité, que personne n'est plus à l'abri. Les réseaux de Résistance choisissent la lutte armée au début 1944, dans la perspective du débarquement<sup>43</sup> et de la libération de la patrie. Une insurrection prématurée en juin 1944 est violemment réprimée<sup>44</sup>.

D'après Jean Corriger, l'attaque de la ville de Sainte-Foy, la rafle ainsi que le massacre de Souleillou se déroulent en deux temps<sup>45</sup>. La trame événementielle a pu être la suivante.

Le vendredi 4 août 1944, la ville est encerclée par une colonne allemande forte de 1200 hommes<sup>46</sup>. Elle vient pour écraser le jeune maquis rassemblé au Fleix au lendemain du débarquement en Normandie. Des accrochages se multiplient avec les partisans (cf. Dagassan J.-C., Lamothe Jean, Levy André, Monnier B.). Encerclement, perquisitions, arrestations, combats avec la Résistance qui feront une quarantaine de morts.

Le commandant Besson-Rapp, de son véritable nom André Besson, dirige un commando français d'une quinzaine de membres appartenant à la formation Karolus (cf. Sitinsky Michel). Nationaliste actif, A. Besson, a d'abord occupé, sous Vichy, les fonctions de délégué régional pour le Service des sociétés secrètes grâce auquel il a pu pourchasser les Francs-maçons ; il a, ensuite, cherché à créer en Aquitaine un corps des Volontaires français de la Révolution

41 Sur l'aggravation du climat, le SOL et la Milice, cf. Jacques Reix et Jean Vircouloa in *Chronique des années de guerre en pays foyen (1939-1945)*, op. cit., p. 93 à 102.

42 Cf. Prédier, *Attaque de la brigade de gendarmerie de Ste Foy la Grande, le 7 décembre 1943, par des Waffen SS*, opus dactylographié, Archives Amis de Sainte-Foy.

43 Jean Corriger, *La Libération de Sainte-Foy*, op. cit., Jacques Reix et Jean Vircouloa in *Chronique des années de guerre en pays foyen (1939-1945)*, op. cit., p. 129 à 149.

44 Jacques Reix et Jean Vircouloa in *Chronique des années de guerre en pays foyen (1939-1945)*, op. cit., p. 152 à 180.

45 Jean Corriger, *La Libération de Sainte-Foy*, op. cit., p. 47-48.

46 Jean Corriger, *La Libération de Sainte-Foy*, op. cit., p. 47.

nationale. Ce projet, qui annonce la Milice, avorte et cette cohorte rassemble, tout au plus, une trentaine de membres. C'est cette troupe qui, avec l'aide des Waffen SS, se livre à des représailles en série lors du reflux de l'armée allemande pendant l'été 1944<sup>47</sup>.

Ce 4 août, Besson-Rapp se lance à la chasse aux Juifs foyens<sup>48</sup> (De Lignerolles, Levy André, Oungre Simon). Sous sa contrainte, le maire Bertin-Roulleau, dont la Légion se plaint du manque de zèle à mettre en œuvre la politique du Maréchal, doit remettre une liste de noms (Braitberg J-M, Herpe D., Levy A. Oungre S.); « Nous ne savions pas que cette liste existait » dira un témoin. Plusieurs personnes (cf. Smutek Rachel<sup>49</sup>, Braitberg Jean-Moïse) considèrent que le garde champêtre Chabre a aidé les troupes nazies en se rendant au domicile des familles juives inscrites sur la funeste liste puis en désignant d'autres badauds présents, dont René Dreyfus, lors d'un attroupement place de la Mairie ; en effet, délaissant son atelier de tailleur, Monsieur Dreyfus, passant outre aux conseils de prudence, s'était rendu en ville pour acheter des médicaments (cf. Linette Juge<sup>50</sup>), ce qui cause sa perte. Il est identifié par le garde champêtre et arrêté à son tour (cf. Jouve Aviva, Millac J.). De son côté, Jacques Tolub considère que Chabre a accompagné les Allemands à dessein dans des maisons d'où les Juifs réfugiés avaient fui. Puis, « devant la colère des nazis, il frappa à la porte des Juifs, presque tous sans enfant<sup>51</sup> »

Jacques Tolub raconte que son oncle Salomon Rappoport<sup>52</sup>, âgé de 42 ans, s'était d'abord caché dans une forêt du Lot-et-Garonne où il vivait coupé du monde. « Pourquoi est-il descendu chez nous la veille du 4 août ? » se demande toujours la famille Tolub : « Impatience de voir la famille, les amis, de parler à des hommes, de se réjouir de la fin toute proche de la guerre ? De rêver avec d'autres de la liberté à portée d'espoir, imminente, palpable ? ». Monsieur Planque, un ami de Maurice, le père, l'avertit de s'enfuir précipitamment à vélo avec tous les siens chez lui en Lot-et-Garonne. C'est alors que le jeune Henri profite de l'agitation pour s'éclipser et pour rejoindre les maquisards.

L'oncle Rappoport se réfugie chez des amis israélites, les Wroblewski, couple sans enfant. Voici le récit que fait Jacques Tolub d'après Madame Wroblewski : « Les nazis arrivèrent dans l'après-midi et arrêterent le mari. En pénétrant dans la maison, ils virent mon oncle, à qui ils demandèrent ses papiers. Avant que les

47 Pour cet développement, cf. Odile Girardin Tribaud, « Un ministre de Vichy en Aquitaine : l'arsenal Platon (1940-1944) », in *Cahiers des Amis de Sainte-Foy*, n°94, année 2009-2, p. 44-45.

48 Jacques Reix et Jean Virapoulin in *Chronique des années de guerre en pays foyens* op. cit., p. 188-191.

49 Témoignage de Mme Rachel Smutek-Birenbaum, « La nuit du 5 août 1944, à Ste-Foy », op. cit., p. 39. Cependant, Mme Smutek parle ici de l'arrestation place de la Mairie de « Tolub » suivie de son exécution, or, les Tolub ont échappé au massacre. « Rappoport » a été arrêté au domicile des Wroblewski et non place de la Mairie. De même, elle compte dans *Résistance Unie* « Tolub » et Zlotogorski parmi les victimes, ce qui est incorrect, il y eu 6 victimes recensées et non 8.

50 Lettre de Linette Juge à Jacques Puyaubert du 21 octobre 2010.

51 Lettre de Jacques Tolub à Jacques Puyaubert du 19 février 2010.

52 *Idem*.

nazis ne pénétrèrent dans l'appartement, le couple conseilla à l'oncle de se sauver par une sortie donnant sur la Dordogne. L'oncle ne le fit pas, la peur l'empêchait d'agir. De plus, il avait sur lui son vrai passeport, avec la mention « Juif », et un faux, qu'il aurait pu présenter. Il présenta le vrai, et les nazis repartirent avec les 2 hommes. 6 hommes juifs furent amenés au collège des filles, là même où j'allais en classe. Madame Huguet [...] essaya de leur faire passer des aliments. Les nazis refusèrent. « Là où ils vont, ils n'ont pas besoin de manger ». Cependant les condamnés s'accrochaient au moindre espoir. Il paraît que l'oncle espérait me voir arriver avec des maquisards, pour les délivrer<sup>53</sup> ».

En fin d'après-midi, des hommes sont parqués sur les allées de Coreilles (*Millac Jean*). Six familles juives restées sur place ont été arrêtées et détenues au collège de filles (*Lusek Nelly*). Madame Smutek a été violentée pendant sa détention (*cf. Jouve Aviva*). Madame Theis se rend à la Kommandantur pour intercéder auprès de l'officier allemand en faveur de Maurice Jourkevitch, sans succès (*cf. De Lignerolles Suzanne*). Femmes et enfants seront relâchés le lendemain sans explication.

Pendant cette journée noire du 4 août, plusieurs actes courageux sauvent la vie de nombreux réfugiés juifs ; les témoignages fournis étant ici très explicites et détaillés sur ces épisodes gravés dans les mémoires (*Bouaknin G., Braitberg, J.-M., Gillieron Cécile, Herpe Daniel, Levy André, Lysek Nelly, Millac Jean, Monnier Bernard, Monnier-Vergnaud Suzanne, Oungre Simon, etc.*). Nous laissons parler les souvenirs.

Lors des arrestations opérées ce 4 août, quel fut le rôle exact joué par Besson-Rapp et par l'armée allemande ? La formation Karolus agissait-elle sous les ordres directs des nazis ou était-elle autonome ? Dans l'état actuel de nos connaissances, il semble bien que son action antisémite fut ciblée et déterminante. En ce qui concerne la tuerie de Souleillou, elle doit être directement imputée aux Volontaires français de Besson-Rapp. Tous les éléments recueillis vont en ce sens. Pourquoi les unités combattantes des SS ont-elles, le lendemain, libéré femmes et enfants et livrés les Juifs prisonniers aux Français de « Karolus » ?

Couplé avec le récit de Jean Corriger, le croisement des sources orales tend à interroger l'hypothèse avancée selon laquelle l'arrestation des otages et exécutions aurait eu lieu le même jour du 5 août<sup>54</sup>.

---

<sup>53</sup> *Idem.*

<sup>54</sup> Ce qui semble remettre en question, sur ce point, le témoignage de Mme Smutek déjà cité.

Le samedi 5 août 1944, six hommes juifs sont conduits en camion dans le bois de Souleillou où ils sont fusillés et sauvagement massacrés par Besson-Rapp et son corps franc ; les dépouilles, lambeaux de cadavres, sont laissées sur place (*Herpe Daniel, Levy A., Slitinsky M.*). Les témoignages de *Fiorina Goulard* et de *Marcel Simon* sont ici particulièrement évocateurs.

48 heures plus tard, après constatation effectuée sur les lieux du crime, l'officier d'État civil consigne sur le registre communal du Fleix<sup>55</sup> :

« Le sept août 1944 à quinze heures, nous avons constaté au lieu-dit Souleiou, le décès paraissant remonter à deux jours de...

- Alambik Aran né le 5 mai 1902 à Szcercow, Pologne.
- Dreyfus René Samuel né le 28 octobre 1883 à Héricourt, Haute-Saône.
- Jourkevitch Maurice né le 4 mai 1901 à Sulejów, Pologne.
- Rappoport Salomon né le 15 septembre 1902 à Varsovie, Pologne.
- Rosenblum Charles né le 25 novembre 1908 à Cernauti, Roumanie.
- Wroblewski Leibus né le 20 janvier 1898 à Zamov, Pologne. »

Ce n'est que quelques jours plus tard que des Foyens passent outre à l'interdiction d'enterrer ces morts. Un petit groupe, dont le rabbin Fernand Bloch (cf. *Lysek Nelly*), est désigné pour reconnaître les corps, les reconstituer pour les enterrer ensuite de manière provisoire dans une fosse ; à ce sujet (cf. le récit de *Marcel Platon*) : « Quand, un mois plus tard, on déterra les corps pour leur donner une sépulture décente, on retrouva à 100 mètres à la ronde, des lambeaux de chairs, de cuir chevelu, témoignant de la sauvagerie du massacre [...] » écrit *Jacques Tolub*. « J'étais venu avec mon père, afin de reconnaître le corps de l'oncle Salomon. Je m'arrêtai, saisi de nausées, au milieu de la colline. Je vis mon père monter sur la colline puis redescendre. [...] Mon père pleurait à chaudes larmes, sur ses compagnons de jeunesse, sur mon oncle, sur cette horrible fin, à quelques jours de la Libération<sup>56</sup>. » « Une tête, celle d'un des six Juifs fusillés manquait ; j'en tairai le nom » rapporte un anonyme.

Salomon Rappoport, René Dreyfus, Charles Rosenblum et Léon Wroblewski furent enterrés au cimetière juif de Bordeaux par les soins de la communauté israélite. Les deux autres furent enterrés par leur famille : Aron Alambic, et Maurice Jourkevitch qui fut amené à Bagnaux où il repose désormais.

Deux années plus tard, Besson-Rapp est jugé par un tribunal militaire qui siégeait dans une caserne, près de la rue de Budos à Bordeaux. Il sauve sa tête, condamné à la peine de prison à vie ainsi qu'à l'indignité nationale<sup>57</sup>.

55 État-civil du Fleix ; *Tombees et cimetières privés du Pays de La Force*, Editions de L'ARAFI, 2005.

56 Lettre de Jacques Tolub à Jacques Puyaubert du 19 février 2010.

57 La dérogation délivrée par les Archives de France accessible pour consulter, dans le Fonds de guerre 1939-1945, les Pièces du procès d'André Besson-Rapp ne nous est pas parvenue à ce jour.

## Conclusion

*Ici, on a aimé les Juifs*<sup>58</sup> a pu écrire Philippe Boegner, fils du pasteur Marc Boegner, à propos de l'action exemplaire du Chambon-sur-Lignon, où la population a sauvé des milliers de Juifs. Voilà une déclaration que l'on a du mal à s'approprier suite au récit dramatique de la rafle de 1944. Dans la région de Sainte-Foy-la-Grande, l'action en faveur de ces réfugiés très vite menacés, voire persécutés sous l'Occupation, n'a eu ni l'ampleur ni le caractère d'engagement collectif observé en Haute-Loire, terre protestante. Néanmoins, par son comportement, la population foyenne, soit par ses actions volontaristes sur la durée, soit par son silence complice, a su fondre en son sein des familles, des personnes isolées, des jeunes, leur faire une place, tout en continuant à vaquer à ses occupations. Dans les heures critiques ou périlleuses, les gestes salvateurs en faveur des Juifs se sont multipliés, relayés, jusqu'à préserver le plus grand nombre. Cette atmosphère ne put rien, en août 1944, contre la force armée des nazis et de leurs auxiliaires, des collaborateurs français animés par un farouche antisémitisme. Le massacre de Souleillou demeure une marque au fer rouge dans notre conscience collective.

Néanmoins, il s'est bien passé quelque chose d'important durant toutes ces années noires. L'entraide largement partagée a prévalu et, surtout, les Juifs n'ont pas été dénoncés ou arrêtés en masse en pays foyen. S'il y eut des délations individuelles, exception faite de la rafle d'août 1944, les mairies ou certaines brigades de gendarmerie, les voisins ou les amis ont su, dans leur périmètre, prévenir les périls. Entre ces déracinés et une bonne partie de la population - de nombreux protestants mais aussi des non-croyants et des catholiques -, se sont développées rapidement de réelles affinités. Ces victimes désignées ont été traitées comme doivent l'être des êtres humains dans la détresse. Quant à ceux qui se sont tus, du moins une partie d'entre eux, ils ont créé par leur silence même, comme le note un témoin, une atmosphère propice aux réfugiés Juifs ou non Juifs. Le petit pays de Sainte-Foy-la-Grande a ainsi confirmé, dans son identité, son attachement aux valeurs d'hospitalité, d'ouverture à autrui et de solidarité, un terme qui revient souvent dans les relations écrites. Ces attitudes protectrices ne recouvrent pas forcément des options politiques anti-vichystes ou anti-nazies. Du reste, on lira que les justifications de nature idéologique sont rarement présentes dans les témoignages alors que les motivations explicites sont volontiers religieuses, philosophiques ou simplement humanistes. Toujours est-il que, tout compte fait, nous trouvons dans les textes collectés toute la palette des actes de sauvetage des Juifs. Cette pluralité plaide en faveur d'une attitude collective, en pays foyen, de résistance active et passive, consciente ou inconsciente, à la

<sup>58</sup> Philippe Boegner, *Ici, on a aimé les Juifs*, Éditions Jean-Claude Lattès, Paris, 1982.

politique antisémite de l'État français et de l'Allemagne nazie. La rafle d'août 1944 qui conduit au massacre de Souleillou est due à des éléments armés externes fanatisés qui n'ont trouvé que peu de relais sur place.

Pour autant, y-a-t-il une spécificité locale dans le sauvetage des Juifs ? Notre enquête, encore embryonnaire, ne nous permet pas de répondre complètement à ce questionnement, tant les éléments de comparaison sont limités en Aquitaine, voire en France occupée. Le lecteur pourra, nous l'espérons, forger son jugement à la lecture des témoignages rassemblés ci-après. L'horreur de la Shoah en Europe transparaît à travers les multiples réflexions de nos témoins israélites touchés profondément dans leur chair. La triste litanie de ces listes de victimes, au sein d'une fratrie ou d'une famille élargie, permettra à nos lecteurs d'envisager de près toute l'ampleur du drame de l'holocauste.

Décembre 2010



Classe de 9ème en 1941-1942. Instituteur M. Fabre. Rangée du haut, les Foyers,  
 au milieu les réfugiés de Longwy, en bas les autres réfugiés  
 (Simon Oungre est au 1<sup>er</sup> rang, le 3<sup>ème</sup> à partir de la g. Daniel Rafalovitch rangée du bas à l'extrême droite)  
 (Collection particulière Simon Oungre)



Groupe d'éclaireuses unionistes à Saint-Antoine-de-Breuilh en 1941  
 Rangée du haut, de g. à dr. Christine Auckentaler, Nancy Fallois, Jacqueline Margot,  
 Suzanne Le Berre, Odette Matignon, en arrière Mme Robert.  
 Rangée du milieu : Jacqueline de Lapoyade, Andrée Oungre, sœur de Simon, Jacqueline Meyer  
 Rangée du bas : Claude Meyer, Jeannette de Lanessan, Cécile Amanicux, (?) Matignon  
 (Collection particulière Simon Oungre)



La maison des Vergnaud aux Briands (Collection particulière Simon Dougret).  
M<sup>re</sup> Monnier est sur le pas de la porte ; M. Paul Vergnaud se dirige vers le moulin.



En présence du maire de Pineuilh, Jean-Pierre Chalard, du consul d'Iraçâ et du président du Comité français pour Yad Vashem, entourée de ses enfants, de Simon Oungre, Suzanne Vergnaud-Monnier a reçu la médaille des Justes parmi les nations, décernée à ses parents.

Extrait de *Sud-Ouest*, ( ?) septembre 2000, Madame Suzanne Monnier recevant la médaille des Justes parmi les nations au nom de ses parents Marie (Lucie) et Paul Vergnaud, Marie de Pineuilh.



Carte d'identité de Pauline Oungre (Collection Particulière Simon Oungre)



Simon Oungre (l'enfant sauvé) avec Bernard (à g.)  
et Daniel Monnier, petits-fils de Marthe (Lucie) et de Paul Vergnaud, septembre 1944  
(Collection Particulière Simon Oungre)



M. et M<sup>me</sup> Oungre (Collection Particulière Simon Oungre)



Marie Jeanne Edith Cérézuelle, dite Edith (1910-1973),  
Assistante sociale SSAE, Juste parmi les Nations (Collection particulière Jacques Périssou)



École de Guyane (1941-1942) (Collection particulière Jacques Périssou)



Olivier Hatzfeld



Mlle Nahas



École de Guyenne (1942-1943)  
(Collection Particulière Jacques Pénisson)



Inscription au Mur des Justes (Émile et Georgette Herpe) (Photo Simon Oungre)



Émile et Georgette HERPE, Justes parmi les Nations  
(Collection particulière Daniel Herpe)



Brassard FFI d'Émile Herpe (Collection particulière Daniel Herpe)



Diplôme accompagnant la médaille de la Reconnaissance Française attribuée à Émile Herpe (Collection particulière Daniel Herpe)



Médaille des Justes devant les nations  
(Émile et Georgette Herpe)  
(Collection particulière Daniel Herpe)  
(Photo J. Puzaubert)



Stèle des fusillés, Soullou (Le Fleix, Dordogne) (Photo J. Puyaubert.)

À LA MÉMOIRE DE

ALAMBIK K.  
 DREYFUS R.  
 JOURKEVITCH M.  
 RAPPAPORT S.  
 ROSEMBLUM CH.  
 WROBLEWSKI L.

MASSACRES  
 LE 5 AOÛT 1944

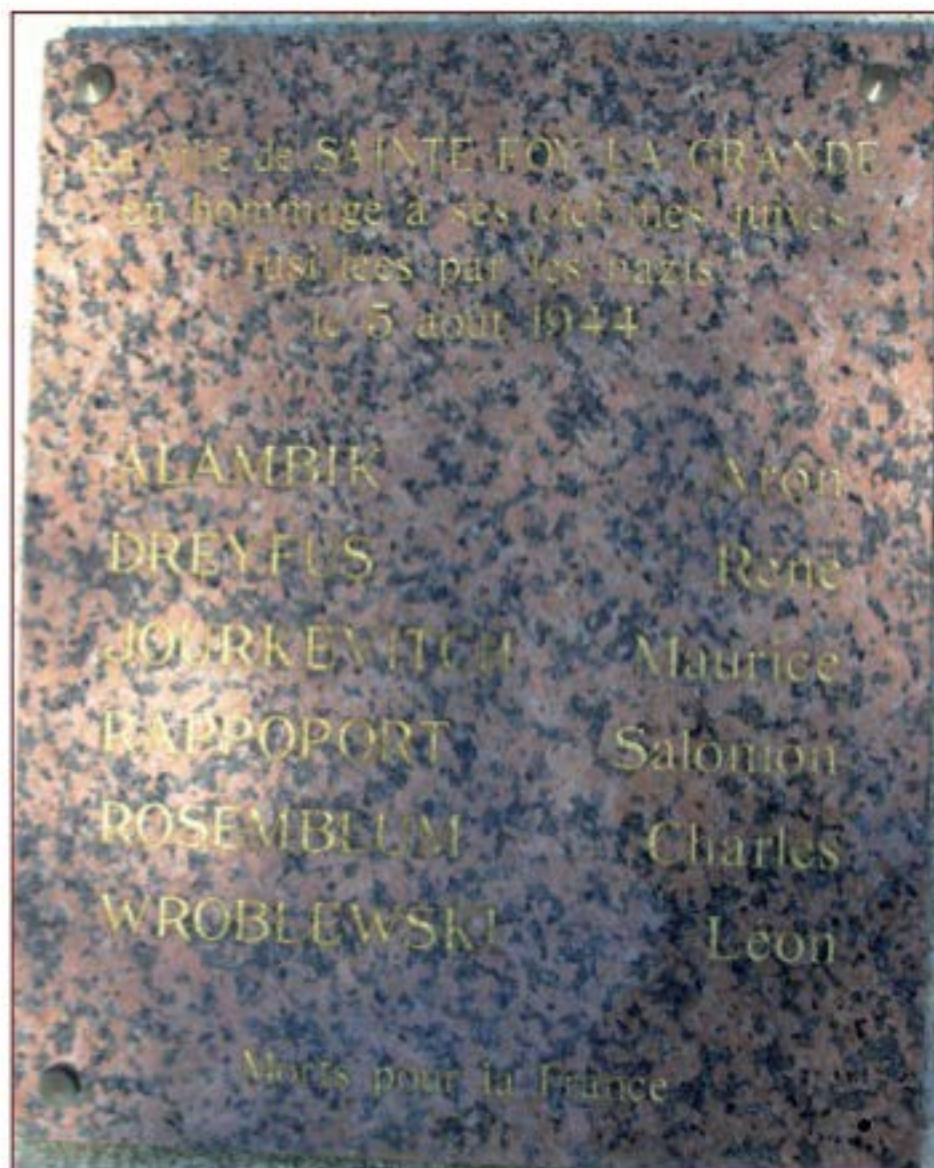
Noms des victimes tuées le 5 août 1944



Cérémonie commémorative du 8 mai 2010 ; dépôt de la gerbe sur la stèle de Soucillou, par M. le maire du Fleix, François Dupuy ; debout à sa gauche, Max Olivier, Ancien Combattant (Photo J. Puyaubert)



Cérémonie commémorative du 8 mai 2010 auprès de la stèle de Soucillou ; « Aux morts ». De gauche à droite, les Anciens Combattants porte-drapeaux (ACPG-CAIM) : Lagouroux Yvon, Armbuster Jean-Luc, Pervieux Raymond, Passutto Pierre, sur la droite de la photo, Blouet Jean-Pierre, Bernard Georges ; sur la gauche, sont cachés Bloy Rémy et Teysier Arthur, porte-drapeaux. (Photo J. Puyaubert)



Plaque commémorative aux morts de Souleillou  
près du monument de la Résistance à Sainte-Foy-la-Grande (Photo J. Pujaubert)

## Le problème de la mémoire

JACQUES FUYAUBERT

### Les Foyens, « Justes devant les nations »

« Juste parmi les nations » (en hébreu *בְּלִמְתוּחַ חַסִּידֵי עוֹלָם*, *Hasid Ummot Ha'Olam*, littéralement « généreux des nations du monde ») est une expression du judaïsme traditionnel tirée du Talmud.

En 1953, l'assemblée législative de l'État d'Israël (la Knesset), en même temps qu'elle créait le Mémorial de la Shoah à Jérusalem consacré aux victimes du génocide, décida d'honorer « les Justes parmi les Nations qui ont mis leur vie en danger pour sauver des Juifs ». Le titre de *Juste* est décerné au nom de l'État d'Israël par le Mémorial de Yad Vashem. Les objectifs du comité français pour Yad Vashem sont de « commémorer le souvenir des 6 millions de martyrs de la Shoah et celui de la résistance juive, mais aussi de collecter les archives de l'occupation et de rendre hommage aux non-juifs qui ont permis à de nombreux juifs d'échapper à l'extermination<sup>106</sup> ». Au 1<sup>er</sup> janvier 2007, 21 758 Justes parmi les nations de 41 pays ont été honorés<sup>107</sup>, dont plus de 2 000 en France; ces derniers sont désormais considérés comme les « Justes de France<sup>108</sup> » depuis que l'État a décidé, à la suite de l'initiative du président de la République Jacques Chirac, de reconnaître, lors de la cérémonie du Vel'd'Hiv' de 1986, la responsabilité de son pays dans l'holocauste et de s'approprier le terme de « Juste ». Jacques Chirac a développé, parallèlement, une approche positive du comportement des Français puisqu'il rend hommage à « la solidarité agissante à partir du moment où ils comprirent que les familles juives tombées entre les mains des Allemands étaient vouées à la mort<sup>109</sup> ». Toutefois, en attribuant cette attitude de sympathie avec le peuple juif à « l'ensemble des Français », il occulte volontairement l'attitude d'étroite collaboration avec les bourreaux nazis de nombreux ressortissants français, Sainte-Foy et le Fleix l'ont appris en 1944 au moins. L'ambiguïté de cette politique mémorielle demeure dans la mesure où l'octroi du terme de « Juste » ressort d'institutions placées sous l'autorité de l'État juif, ce qui sert sa politique étrangère, alors que, par ailleurs, l'État français en revendique aussi, avec quelque retard et partiellement, la paternité essentiellement pour des raisons de politique intérieure<sup>110</sup>.

<sup>106</sup> Communiqué de presse du comité de mars 2010.

<sup>107</sup> Titre de l'encyclopédie en ligne Wikipédia.

<sup>108</sup> Sarah Gensburger, *Les Justes de France. Politiques publiques de la mémoire*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2010, p. 73 à 99.

<sup>109</sup> *Idem*, p. 75.

<sup>110</sup> *Idem*, cf. la démonstration de Sarah Gensburger in chap. 3 : « Politique de la mémoire et transfert ».

En 2010, des Juifs survivants, enfants ou adolescents pendant la Seconde Guerre mondiale, cherchent à faire reconnaître, par le Comité français de Yad Vashem, la qualité de « Juste » à leurs bienfaiteurs et/ou leurs bienfaitrices d'alors. Pour ce faire, il faut entamer un long processus, apporter des éléments de preuve, trouver des témoins qui peuvent attester la réalité d'opérations de sauvetage directes ou indirectes, établir tout un argumentaire. Souvent, désormais, les titres de reconnaissance officiels ainsi que la médaille des « Justes parmi les nations » sont remis aux descendants à titre posthume comme ce fut le cas pour les Justes foyers dûment répertoriés. Les noms et prénoms des Justes sont ensuite inscrits sur le mur des Justes à Paris, à proximité du Mémorial de la Shoah. Une inscription identique est réalisée au Mémorial Yad Vashem à Jérusalem. Un arbre peut aussi y être planté. En ce qui concerne les Justes de France, le lecteur peut se reporter au site du Comité français pour Yad Vashem : [yadvashem-france.org/](http://yadvashem-france.org/)

Deux familles de notre petite région ont eu cet honneur, Georgette et Émile Herpe<sup>111</sup> de Sainte-Foy-la-Grande ainsi que Marthe (Lucie) et Paul Vergnaud de Saint-Avit-du-Moiron. Plusieurs témoignages ici réunis, soit des descendants de ces Justes (*Daniel Herpe, Bernard Monnier*), soit des Juifs sauvés (*André Levy, Simon Oungre*), rappellent leur engagement ; de plus, nous publions en annexe le discours prononcé le 7 septembre 2000, à la mairie de Pineuilh en présence du maire Jean-Pierre Chalard, par Suzanne Monnier-Vergnaud le jour de la remise de la médaille des Justes entre les nations à ses parents. La cérémonie de remise de cette distinction aux parents Herpe à titre posthume s'est effectuée à la mairie de Bordeaux en présence de leurs enfants Gisèle et Daniel, le 6 septembre 2000, sous les auspices du consul général d'Israël à Marseille<sup>112</sup>.

Par exemple, au crédit du directeur du collège E. Herpe, lié à la Résistance, est porté le fait d'avoir prévenu Léon Levy de ce que le maire avait remis, fin 43, une liste de Juifs aux autorités, d'où des mesures d'éloignement prises par plusieurs familles ; également d'avoir procuré des faux papiers, d'avoir mis leur maison de campagne à la disposition des Levy à Vélignes (Dordogne) et d'avoir admis à l'internat une dizaine d'adolescents juifs qu'ils dissimulèrent sous de fausses identités<sup>113</sup>. La relation qui est faite de l'action des Vergnaud de Saint-Avit-du-Moiron rejoint celle qui ressort des témoignages ici rassemblés. Rajoutons que l'hospitalité des parents Vergnaud envers les Oungre est relevée, de même que la discrétion des ouvriers du domaine sur cette présence de Juifs ; la réaction courageuse et salvatrice de Suzanne Monnier est soulignée.

<sup>111</sup> Israël Gutman (Dir.), *Dictionnaire des Justes de France*, Yad Vashem Jérusalem, Fayard Paris 2003. Cf. Émile et Georgette Herpe, dossier 8620 ; le titre de Juste devant les nations leur est décerné le 10 août 1999 ; Paul et Marthe Vergnaud, dossier 8727 ; le titre de Juste leur est décerné le 11 novembre 1999.

<sup>112</sup> Renseignements fournis par Daniel Herpe le 26 novembre 2010.

<sup>113</sup> *Idem*, notice biographique ; ces éléments sont d'ailleurs tirés du résumé du dossier 8620.

Il faut ajouter que le maire Michel Maumont<sup>116</sup>, a pu, à la mairie de Sainte-Foy, remettre, à titre posthume, la médaille des Justes au pasteur Gaston Martin<sup>115</sup> pour son action en faveur du sauvetage des Juifs à Saint-Germain-de-Calberte en Lozère pendant l'Occupation<sup>116</sup>.

### Lieux de mémoire et commémorations

Aujourd'hui, deux stèles commémoratives rappellent à chacun le martyre des six hommes juifs sauvagement exterminés dans le bois dit de « Souleillou<sup>117</sup> » sur la commune du Fleix en Dordogne, l'une près des lieux mêmes, l'autre à côté du monument de la Résistance au jardin public de Sainte-Foy-la-Grande, côté Gironde. Voici le processus qui a prévalu à l'édification de chacune d'elles.

#### Les lieux de mémoire du Fleix (Dordogne)

La stèle de Souleillou fut la première à avoir vu le jour et elle demeure la plus symbolique. Le témoignage de Marcel Simon apporte des éléments déterminants corroborés par les archives municipales<sup>118</sup>.

Le 30 décembre 1987, par lettre manuscrite, Marcel Simon, petit-fils de Pierre Lasserre, propriétaire de la pièce de terre où s'est déroulée la tuerie, au Souleillou, fait don à l'Association nationale des Anciens combattants de la Résistance, dont le siège est à Paris, d'une parcelle située en contrebas, à 50 mètres environ du CD 320, à droite sur la petite route qui monte depuis le bourg du Fleix vers Cap de Fer. Marcel Simon signe « un Ancien Résistant ». Le maire du Fleix, René Chauvin<sup>119</sup>, porte la mention manuscrite suivante au bas de la lettre citée ci-dessus: « La Municipalité ne peut que s'associer à une telle initiative sous réserve d'aucune exploitation de politique politicienne<sup>120</sup> ». En fait, l'emplacement du monument est devenu propriété de la commune tandis

<sup>116</sup> Michel Maumont, maire de Sainte-Foy-la-Grande de 1989 à 2001.

<sup>115</sup> Gaston-Charles Martin, dossier de Juste n°4072, auréole de nomination 1989, Comité français pour Yad Vashem.

<sup>116</sup> Sous la présidence de M. David-Yehouda Soussana, consul général d'Israël à Marseille, la médaille des Justes a été remise à Mme Simone Martin, veuve du pasteur Gaston Martin (décédé le 19 septembre 1989), à la mairie de Sainte-Foy-la-Grande, le 16 mai 1990, en présence du maire, Michel Maumont. Comité français pour Yad Vashem, lettres des 15 et 17 octobre 1989, cf. également Israël Guzman, *Dictionnaire des Justes*, Fayard, Paris, p. 395-396. Nos remerciements à Cécile Lavergeon, Mémoial de la Shoah (Paris).

<sup>117</sup> Nous choisissons l'orthographe des cartes IGN actuelles. L'orthographe de ce lieu-dit fluctue le *Bulletin d'information communal* n°18 du Fleix, d'août 1988, écrit quant à lui: « au Souleillou », cf. Archives municipales. Jean Corriger écrivait en 1945 « Souleillou ».

<sup>118</sup> A ce propos, nous remercions la municipalité du Fleix ainsi que Denise Fredj, présidente de Mémoire du Fleix pour son concours.

<sup>119</sup> Marcel Chauvin fut maire du Fleix de 1977 à 1992.

<sup>120</sup> Lettre de Marcel Simon, Cours de Pile, 30 décembre 1987, versée aux Archives municipales du Fleix (Dordogne).

que l'accès appartient à M. Simon avec servitude de passage pour aller au monument<sup>121</sup>.

Le nombre de personnes d'origine juive exécutées ici a longtemps été indéfini ; du reste, l'historiographie fut longtemps discrète sur les auteurs du massacre. Ainsi Marcel Simon parle dans sa missive de 1987 de « 7 », « sept » Israélites.

Rapidement réalisée après les formalités administratives, la stèle de Souleillou a été inaugurée le 7 août 1988. Il s'agit d'un petit monument de 2 mètres de hauteur, surmonté d'une pierre de genre obélisque ; sur la face tournée vers la route, est apposée une plaque de marbre sur laquelle se trouve l'inscription suivante : « A la mémoire de Alambik F., Dreyfus R., Jourkevitch M., Rappaport S., Rosemblum Ch., Wroblewski L. massacrés le 5 août 1944<sup>122</sup> ».

Au-dessous de ce texte, une plaque émaillée porte le texte de l'affiche « A tous les Français » placardée au Royaume-Uni en août 1940 et non l'appel du général de Gaulle du 18 juin avec lequel il est souvent confondu.

### Le lieu de mémoire de Sainte-Foy-la-Grande (Gironde)

La municipalité de Sainte-Foy-la-Grande a également apporté sa pierre à l'édifice mémoriel. Le processus mérite d'en être rapporté.

Le 20 juillet 1992, Jean-Moïse Braitberg - dont on a pu lire le récit dans nos lignes consacrées aux « témoignages » - adresse une longue requête au maire de la cité, Michel Maumont, où il « s'étonne qu'aucun monument, aucune plaque commémorative, ne rappelle le martyre subi le 5 août 1944 par six juifs qui avaient trouvé refuge dans notre ville et ont été lâchement assassinés par des Français aux ordres du régime de Vichy et de l'ennemi nazi. »<sup>123</sup> Il assure que son père avait, en vain, « attiré l'attention des anciennes municipalités. »<sup>124</sup>

Sa demande obtient l'appui du premier magistrat qui, un mois plus tard, lui assure que sa « proposition reçoit » son « agrément », « sous réserve que le Conseil Municipal ait statué sur ce projet »<sup>125</sup>. Deux mois plus tard, le maire avise le demandeur de l'avis favorable émis par le Conseil municipal le 22 septembre ; « une plaque commémorative rappelant le martyre de six Juifs assassinés le 5 août 1944 » sera réalisée et, à cet effet, une commission de 3 élus - M. Kamiski, M. Castanet et Mme Chaumet - est alors mise en place. Deux années plus tard, J. M. Braitberg revient à la charge<sup>126</sup>. Le 3 février 1995, le

<sup>121</sup> Recensement des lieux de mémoire combattante réalisé par Max Olivier, alors vice-président de l'IUPMRA C de La Force (Dordogne), 14 août 2002, Archives municipales du Fleix (Dordogne). Voir aussi *Tomber et cimetières privés du Pays de La Force*, Éditions de l'ARAH, 2005.

<sup>122</sup> Une plaque de marbre identique est apposée sur la façade principale de la Mairie du Fleix.

<sup>123</sup> Lettre de J. M. Braitberg au maire de Sainte-Foy, Paris, 20 juillet 1992, Archives municipales de Sainte-Foy.

<sup>124</sup> *Ibidem*.

<sup>125</sup> Lettre de Michel Maumont, maire de Sainte-Foy à J. M. Braitberg, 28 juillet 1992, Archives municipales de Sainte-Foy.

<sup>126</sup> Lettre de J. M. Braitberg au maire de Sainte-Foy, Paris, 20 août 1994, Archives municipales de Sainte-Foy.

Conseil municipal organise, à l'occasion de la commémoration de la libération des camps d'Auschwitz et de Birkenau, une cérémonie afin de dévoiler la stèle portant le nom des six victimes de Souleillou.

L'inscription est la suivante :

« La Ville de Sainte-Foy-la-Grande en hommage à ses victimes juives fusillées par les nazis le 5 août 1944 : Alambik Aron, Dreyfus René, Jourkevitch Maurice, Rappoport Salomon, Rosemblum Charles, Wroblewski Léon. Morts pour la France. »

Le maire déclare : « Nous avons souhaité une cérémonie sobre, à la fois de la mémoire contre l'oubli, et du témoignage de notre indignation face à de semblables actes criminels collectifs ». [...] « Construisons ensemble à partir de ce refus de l'insoutenable et du « plus jamais ça » un monde authentiquement fraternel<sup>127</sup> ».

Sur le Monument de la Résistance de la commune de Sainte-Foy, est porté, parmi les résistants tués, le nom de Pierre Jacob (1924-1944). Une stèle a également été édifiée à Sarrazac (Dordogne), sur les lieux mêmes de la mort des jeunes maquisards de la brigade RAC. Les FFI y ont organisé une première cérémonie à la Libération.

### Une mémoire entretenue en Alsace et en Lorraine

Les personnes évacuées depuis les départements d'Alsace-Lorraine en 1939-1940<sup>128</sup>, qui ont vécu tout ou partie de la guerre et de l'Occupation à Sainte-Foy-la-Grande conservent un souvenir vivace de cet exil forcé comme des drames qui les ont frappés. Ainsi, lors de la journée de la déportation, le 8 mai, un hommage particulier est rendu à Longwy, par la population, au résistant longovicien Pierre Jacob, dont nous avons fait ici mention, tué au maquis la veille de ses 20 ans, le 29 mars 1944. Cette cérémonie du souvenir, organisée par la Fondation pour la mémoire de la déportation (FNDIRP) et la municipalité de Longwy, représentée par son maire Édouard Jacque est l'occasion d'un dépôt de gerbe et de discours au monument des déportés en l'honneur des disparus. En 2001, Danièle Provain dans *Les cahiers des Amis de Sainte-Foy*, avait consacré deux articles aux « Réfugiés de Longwy (Guerre de 1939-1945) »<sup>129</sup>.

<sup>127</sup> Invitations à la cérémonie du 3 février 1995, cf. également l'article du *Résistant* du 10 février 1995, Archives municipales de Sainte-Foy.

<sup>128</sup> Cf. aussi Catharine et François Schunck, *D'Alsace en Périgord Histoire de l'évacuation (1939-1944)*, Éditions Atlas Sutter, Saint-Cyr-sur-Loire, 2006. Georges Verdan, in *Refugiés. De la Lorraine à l'Aquitaine. six années d'exil*, 2007 traite largement de la vie à Sainte-Foy, à partir de la p. 98 par exemple, du collège Jules Stueg, p. 76.

<sup>129</sup> *Les cahiers des Amis de Sainte-Foy*. « Les réfugiés de Longwy (Guerre de 1939-1945) », n°77, 2001-1, p. 45 à 61, ainsi que n°78, 2001-2, p. 36 à 39.

## Quelques questions mémorielles

Les six Juifs exécutés à Souleillou sont inscrits sur les listes d'appel des « Morts pour la France » si bien que deux cérémonies solennelles sont organisées chaque année par la municipalité et les Anciens Combattants avec dépôt de gerbes et minute de silence, le 8 mai et le 11 novembre, parallèlement aux cérémonies traditionnelles qui se tiennent au monument aux morts situé dans le bourg du Fleix.

Rachel Smutek, dans son témoignage paru dans *Résistance unien* n°18 de décembre 1991, parle de deux autres personnes (« Tolube » et non Tolub, ainsi que Zlotogorski) qui auraient été fusillées en sus des six victimes (ce qui est inexact). Cette hypothèse sera reprise par Bernard Reviriego avec des réserves énoncées en page 9 de son ouvrage dans son « Avertissement au lecteur », avertissement qui vaut pour notre propre contribution : « Nous sommes conscients que ce travail, [...], fourmille d'inexactitudes, de manques, d'erreurs et nous restons à l'écoute de toute information visant à les corriger<sup>130</sup> ».

Du reste, le projet de la première stèle de Sainte-Foy comportait 8 noms, ce qui a entraîné une protestation de l'un des fils des six victimes, puis, une vive réaction de la LICRA ; ceci a conduit à l'inscription définitive qui comporte les six noms déjà mentionnés sur la stèle du Fleix évoquée ci-dessus.

Alors que ces six hommes exécutés à Souleillou avaient été persécutés au seul motif qu'ils étaient juifs, la citation inscrite sur la plaque émaillée d'un des appels du fondateur de la France libre tend à introduire une relative confusion dans des esprits non avertis puisqu'il ne s'agit pas ici de représailles nazies à l'encontre de Résistants. On peut, semble-t-il, interpréter cette volonté de placer la geste gaullienne dans ce funeste décor comme un choix résistancialiste. Jean-Moïse Braitberg, dans sa lettre citée du 20 juillet 1992, considère que les conditions qui ont entouré l'édification de la stèle de Souleillou, « initiative... louable néanmoins », ont pu entretenir « l'idée fautive que les personnes assassinées l'auraient été dans le cadre d'actions de guerre<sup>131</sup> ».

De la même façon, si l'on en croit les remarques glanées lors de notre enquête en pays foyen en 2009-2010, bien des personnes n'ont plus une idée claire de la nature du drame qui s'est déroulée en ces lieux, l'opinion la plus répandue étant que les responsables de cette tuerie sont des membres de la Gestapo, des Miliciens ou des « Doriotistes ». Sans pour autant dédouaner ces factions de leurs crimes, il reste que les auteurs sont identifiés comme des membres d'un commando de volontaires français appartenant à la formation « Karolus », ici constituée d'une quinzaine de membres et intégrée à la Waffen SS division

<sup>130</sup> Bernard Reviriego, *Les Juifs en Dordogne (1939-1944)*, Archives départementales de la Dordogne, Pao la c, Périgueux, 2003, p. 261.

<sup>131</sup> Lettre de J.M. Braitberg au maire de Sainte-Foy, Paris, 20 juillet 1992, Archives municipales de Sainte-Foy.

Charlemagne (cf. supra) sous les ordres de Besson-Rapp<sup>132</sup>. L'historiographie, sur ce point particulier de l'identification du groupe des coupables, fut pourtant explicite. Ainsi, Jean Corriger, à qui il revient d'avoir, le premier, dès l'après-guerre, fixé les faits essentiels, attribue « la plus odieuse responsabilité des carnages de ces deux terrifiantes journées » au « commandant français Besson-Rapp<sup>133</sup> » placé à la tête de la formation Karolus. Le témoignage de Madame Rachel Smutek-Birenbaum paru en premier lieu dans le *Cahier des Amis de Sainte-Foy* n°3-1987 fait état d'une arrestation de Juifs, hommes femmes et enfants, opérée par des Allemands à Sainte-Foy. En ce qui concerne l'exécution collective du 5 août 1944, il est question des hommes « emmenés dans les bois de Souleillou au-dessus du Fleix, et massacrés » puis de leurs « assassins<sup>134</sup> ».

En 1995, le supplément au n°40 de *Résistance Unie en Gironde*, « Mémorial de la Résistance et de la Déportation en Pays Foyen » présente en page 3 les photographies des stèles « à la mémoire des otages juifs » déjà évoquées, à droite du monument aux morts de la Résistance à Sainte-Foy ainsi que la stèle édifiée « dans le bois de Souleillou », sans soulever la question de la culpabilité<sup>135</sup>.

Bernard Revirégo, dans son ouvrage de référence (cf. Infra)<sup>136</sup>, reprend le récit de Mme Rachel Smutek, in « La tragédie des Juifs de Sainte-Foy », *Résistance Unie* n°18, déc. 1991, dans lequel l'arrestation des otages est indiquée comme étant le fait des « Allemands » sans que les auteurs du massacre ne soient expressément nommés. Dans un texte similaire paru dans *Les Cahiers des Amis de Sainte-Foy* (n°3-1987) déjà évoqué, le témoin indique pour Souleillou : « Après le départ des Allemands<sup>137</sup> ».

Jean Vircoulon et Jacques Reix, in *Chronique des années de guerre en pays foyen (1939-1945)*, Périgueux, Fanlac, 1996, font un récit détaillé des « Représailles » et, en premier lieu de « la formation Karolus » et de la « rafle des Juifs » qui reprend et complète le premier récit de Jean Corriger<sup>138</sup>. Les auteurs du massacre sont, cette fois, précisément identifiés.

Ces zones d'ombre ou incertitudes relevées à plusieurs reprises sur l'identité des coupables comme sur le nombre exact des victimes sont là pour rappeler que ce massacre choque les consciences par son atrocité gratuite, gêne les Français puisque ce sont certains des leurs qui se sont livrés à ces extrémités,

<sup>132</sup> Cf. l'article de Michel Sliński de 1987 reproduit dans ce recueil ainsi que Jean Corbière sur *La Libération de Sainte-Foy*, op. cit., Jacques Reix et Jean Vircoulon in *Chronique des années de guerre en pays foyen (1939-1945)* op. cit., par exemple.

<sup>133</sup> Jean Corriger, *La Libération de Sainte-Foy*, Imprimerie Delmas, 1945, p. 47-48.

<sup>134</sup> *Cahier des Amis de Sainte-Foy*, n°3 de 1987, « La rafle du 5 août 1944, à Ste-Foy », p. 39.

<sup>135</sup> Supplément au n°40 de *Résistance Unie en Gironde*, « Mémorial de la Résistance et de la Déportation en Pays Foyen », Archives des Amis de Sainte-Foy, don de J. Suret-Canalet.

<sup>136</sup> Bernard Revirégo, *Les Juifs en Dordogne...*, op. cit.

<sup>137</sup> *Idem* p. 261.

<sup>138</sup> Jean Vircoulon et Jacques Reix, in *Chronique des années de guerre en pays foyen (1939-1945)*, Périgueux, Fanlac, 1996, p. 191. Notez que p. 190 figure un premier témoignage de Marcel Simon sur les circonstances du massacre.

puisque les bourreaux étaient des volontaires qui ont choisi de s'engager dans des forces combattantes aux côtés des nazis, une différence qui les distingue des « Malgré nous » enrôlés de force en Alsace-Moselle dans la Wehrmacht, qui furent les acteurs de la tuerie d'Oradour-sur-Glane. Le massacre de Souleillou est « un passé qui ne passe pas » et surtout dont nous n'arrivons pas, à la suite des témoins ici rassemblés s'interrogeant à haute voix, à expliquer l'indicible acharnement sur des civils sans défense et innocents. Les bourreaux ont-ils été mus par la seule idéologie raciste national-socialiste ou bien étaient-ils a priori déjà imprégnés par l'antisémitisme récurrent en France par exemple à la fin du 19<sup>e</sup> siècle ou dans les années trente ?

L'inauguration de la stèle de Souleillou en 1988 dont le déroulement est relaté dans le bulletin municipal du Fleix - auquel nous nous référons ici - a eu un effet fort bénéfique dans la mesure où elle correspond à une reconnaissance officielle de cet exemple de génocide, perpétré dans ce cas par des Français nazifiés. On notera cette remarque très importante : « A cet instant, nous réalisons que notre commune avait eu ses martyrs »<sup>130</sup>. Ce qui révèle que le silence qui prévalait jusque-là a été enfin brisé par l'édification et par l'inauguration de la « stèle des fusillés », comme on l'écrit au Fleix.

Crime de guerre ou crime contre l'humanité, comment qualifier ce terrible forfait ? Au moment des procès d'épuration et, en particulier, du procès de Besson-Rapp à Bordeaux, à l'encontre des collaborateurs, l'accusation courante portait sur la haute trahison, sur l'intelligence avec l'ennemi alors que la notion de crime contre l'humanité pourtant conceptualisée lors du procès de Nuremberg, n'était guère mise en avant en France lors de procès de collaborateurs coupables d'exactions contre les Juifs. Et pourtant, ici, nous aurions bien affaire à un crime de cette nature dans la mesure où nous sommes bien en présence d'un assassinat commis contre des populations civiles pour des motifs raciaux et politiques, dans le cadre d'un plan concerté - la « solution finale » pour les hitlériens, la Shoah pour nos contemporains - d'extermination systématique du peuple juif décidé et mené par les nazis et ceux qui ont adopté leur doctrine.

La mémoire juive fut et demeure profondément marquée par le drame de Souleillou. Collectivement, la communauté israélite de Bordeaux a fait pratiquer des funérailles religieuses décentes pour les victimes qui, dans un premier temps, avaient été inhumées à la va-vite. En 1988, comme le décrit le bulletin municipal, des délégations de communautés israélites sont venues de plusieurs villes de la région. Individuellement, des témoins interrogés par nos soins en 2009-2010 vivent encore dans ce drame auquel leur famille fut associée. Encore aujourd'hui, certains ne peuvent l'évoquer, la douleur étant trop forte. Beaucoup s'interrogent sur un acte de telle nature que rien, à Sainte-Foy, ne pouvait laisser prévoir. Des Foyens ne comprennent pas qu'une telle chape de

<sup>130</sup> Bulletin d'information communal n° 18 du Fleix, d'août 1988, p. 1.

plomb ait pu peser si longtemps sur ce drame. Ce qui est troublant dans la barbarie de cette tuerie, c'est l'acharnement sadique des tueurs sur les victimes et leur nationalité française, ce qui dérange. Des collaborateurs ont ici fait seuls et de leur propre initiative une besogne que les nazis allemands auraient pu signer.

En 2003, la mémoire savante s'est enrichie de l'apport fort documenté que représente le livre de Bernard Reviriego sur *Les Juifs en Dordogne (1939-1945)* préfacé par Serge Klarsfeld. Au chapitre III « Persécution », page 261, relation est faite du massacre du Fleix grâce au récit de Madame Smutek déjà cité. L'auteur fournit également des notices biographiques concernant les personnes internées, déportées ou fusillées (p. 277 à 502).

Toutes les victimes de Souleillou figurent dans un document l'Additif au *Mémorial de la Déportation des Juifs de France*, publié par Serge Klarsfeld en 1980<sup>140</sup>.

Les noms des 6 victimes se trouvent sous la rubrique "Juifs fusillés ou abattus sommairement en France". Le lieu donné est Sainte-Foy, sauf pour M. Jourkevitch pour lequel il est indiqué par erreur Paris. Un 7<sup>ème</sup> homme (Georges Ignace) est donné comme exécuté à Sainte-Foy, mais il s'agit vraisemblablement d'un autre Sainte-Foy.

Voici les commentaires de l'additif de S. Klarsfeld :

ALAMBIK F. (F ? S. Klarsfeld dit Aron) 42 ans  
DREYFUS R. René 61 ans  
JOURKEVITCH M. Maurice 43 ans  
RAPPAPORT S. Szmul 42 ans  
ROSENBLUM CH. Charles 36 ans  
WROBLEWSKI Léon. Âge non indiqué.

Sur place, les Anciens combattants continuent d'entretenir le flambeau grâce aux deux cérémonies annuelles. Le temps qui passe, la disparition progressive de la génération qui a vécu la Seconde Guerre mondiale menacent d'effacer cet événement de la mémoire collective. Souhaitons que les témoignages vibrants ici rassemblés par les Amis de Sainte-Foy et sa région concourent à en perpétuer le souvenir.

---

<sup>140</sup> Renseignements fournis par Simon Duner le 8 novembre 2010.

Bien des liens tissés, pendant la guerre, entre Juifs et Foyers, ont été entretenus ; parfois, ce fut la rupture définitive après le départ des réfugiés. Cette enquête aura peut-être servi à renouer quelques amitiés et à conforter des mémoires familiales.

Décembre 2010

## LES JUSTES DE GENSAC

honorés en 2011

La cérémonie de remise de médaille des Justes devant les Nations, décernée à André (Maurice) et à Thérèse Bouchereau, aura lieu le dimanche 5 juin 2011 à la Mairie de Gensac. Le représentant de Yad Vashem à la cérémonie sera Monsieur Natan Holchaker, le délégué d'Aquitaine.

Une quinzaine de personnes juives ont été sauvées par ce couple. Dans le dossier, nous avons le témoignage de Simone Szmargd (née Gerchenon), à l'origine du dossier et une interview d'Albert Rousso dans le journal Sud-Ouest « L'Hommage des Rousso ».

Michel Bouchereau, le fils des Justes, est le fils et l'ayant droit des Justes. Il recevra la médaille et le diplôme au nom de ses parents. Il a également fourni un témoignage.

## Familles juives

qui ont séjourné à Sainte-Foy-la-Grande ou dans sa région

Cette liste ne prétend être ni exhaustive ni forcément exacte malgré nos efforts de recoupement. Si des erreurs se sont glissées, veuillez nous les signaler. Ceci est, pour l'instant, un guide de recherche.

**Aldrin Michel**

Alembick (Alembik) parents Aron (tailleur) (tué à Souleillou), et Ruchla, recensés en 1940, nat. polonaise, venus de Metz (Moselle)

Fils Abram (Rodolphe) (?)

Fille Ida (Rachel)

**Bader Fernand et Lucienne**

2 fils

**Becker parents**

Fille : An drée

Benzion parents M. .... originaire d'Allemagne et Haïne, d'origine tchèque, venus d'Allemagne (en 1942 ?)

Birenbbaum (Birenbaum) Frayda et Rachel, 1940, nat. Polonaise, venus de Nancy (Meurthe-et-Moselle)

Bloch parents : Fernand et Fiorine née Bernheim, venus d'Alsace, arrivés en 1942

Filles Raymonde et Jacqueline

**Bouaknin parents** (David, originaire de Demnate, et Rachel, née Hazan)

5 filles : Huguet te, Jacqueline...

4 fils : Gilbert, Claude, Max, Albert

**Brajtberg dit Braitberg père** : Jakub Aron (dit Jacques), originaire de Pologne

Braun?

**Carrive Charlotte** née Behrend, arrivée d'Allemagne en 1933

**Cohen parents** bordelais, arrêtés à Bordeaux, morts en déportation à Auschwitz

Enfants : Elza, Ginette, Michel

**Creven**

**Cu ker (Cucker)**, parents Salomon et Frida, recensés en 1940, nat. polonaise (ou hongroise ?), venus de Longwy (Meurthe-et-Moselle)

Fils Henri et Michel

**Denus parents**, venus d'Alsace

Dreyfus parents René, venu de Paris (tué à Souleillou) et Marie-Joséphé (non juive)

Sans enfant

Flammenbaum Simon, recensé en 1940, venu de Paris

Gainsburger parents (père tué par les nazis)

Gompel Israël, recensé en 1940, venu de Nancy (Meurthe-et-Moselle)

Gotlib (médecin à Pellegrue)

Hatzfeld Olivier

Fils Jean

Herrera

Herz Walter et Martha, réfugiés à Gensac

Otto, frère de Walter, est enterré à Sainte-Foy

Jacob parents: Jules et Henriette (née Lévy) (et son frère Maurice), recensés en 1940, venus de Longwy (Meurthe-et-Moselle). Le second frère Daniel est reparti à Saint-Dizier, arrêté, il est déporté avec sa fille.

Filles Madeleine et Monique

fils Pierre (tué au maquis la veille de ses 20 ans)

Jacob parents : Fernand et Suzanne, recensés en 1940, venus de Paris

3 enfants :

Fils : Jean-Charles et Jean-Jacques,

Une fille Françoise

Jourkevitch (Yoleviev) parents Maurice et Clara (Maurice tué à Souleillou)

Fils Simon

Fille Berthe

(Cousin) Simon Albert

Kabane

Kahn Lotte

Kamisky

Klossowska Baladine (amie de Rilke, mère de "Balthus" et de Pierre

Klossowski)

Lehmann parents Paul et Hilde née Dalberg, venus d'Allemagne en 1936, propriétaires à Gensac

Fils : Alfred (1915-1957)

Fille : Ilse (1918-2007) envoyée au camp de Gurs dont elle est ressortie vivante

Levy parents Albert et Berthe

Fils Roger

Levy parents Maurice et Fernande recensés en 1940, venus de Saint-Dizier  
(Haute-Marne)

Levy (frère de Mme Jacob)

Levy-Reclus Jacques

Levy parents Léon et Renée recensés en 1940, venus de Arlon en Belgique, de  
nat. belge

Fils Samuel (André)

Fille Jacqueline

Mangel Alain (frère du mime « Marceau »)

Marx parents Lucien et Eva

Fils René et Jean-Paul

Melamed parents bordelais

2 fils aînés René et David, arrêtés et déportés

André, le cadet, réfugié à Sainte-Foy

Melendes Sully

Métayer ?

Meyer Roger (oncle par alliance de Jacques Tolub)

Misteing Jacques, venu de Haute-Vienne

Nadal

Nadaud Jacqueline

Nadaud (Tante de Jacqueline)

3 enfants dont le fils Claude et une fille Annick

Nahas Melle ?

Naphthalizon parents Carol et Marie, recensés en 1940, nat. roumaine, venus de  
Bassau (Yonne)

Fille ? Françoise

Nathanson

Nordemann

Fils Robert

Oungre Armand et Pauline, née Bing, recensés en 1940, venus de Metz  
(Moselle), d'une lointaine origine hongroise

Maurice

Fils Simon

Fille Andrée

Oungre parents Édouard (frère de Armand) et (Elsa ?) recensés en 1940, venus de Metz (Moselle) d'une lointaine origine hongroise

Salomon ?

Fils Jérôme

Fille Simone

Oungre-Levy Caroline recensée en 1940, venue de Metz (Moselle)

Prawidlo, père (frère aîné de Mme Rafal), venu de Versailles, originaire de Pologne ; (mère non juive)

2 fils Jacques et René

Rabinovitch parents ?

Fils (« Rabi ») Bernard

Rafalowiçz (Rafalovitch ?) parents Hiertz (Hierch) (Henri) et Praduldo Sura (Hélène), recensés en 1940, venus de Versailles (Seine-et-Oise), originaires de Pologne

Fils David (Daniel)

Rajzwing (Rajswing ? Raswing ?) parents Nordka et Rywka, recensés en 1940, venus de Vandœuvre (Meurthe-et-Moselle)

(des fils jumeaux) (Raswin ?) René et Bernard

Rajzwing Ghawa (Chaya ?), recensée en 1940, venue de Paris 12<sup>ème</sup>

Raynfeld Joseph

Rappoport parents Smül (oncle de Jacques Tohub) (tué à Souleillou) et Franceska, recensés en 1940, nat. apatride, venus de Metz (Moselle)

Sans enfants

Raynal parents Edmond et Louise

Fille Melle ?

Reclus-Levy Jacques

Reitman parents

Fils Stéphane

Roseblum parents (?) Charles (tué à Souleillou)

Fils Stéphane

Sabbah parents

Un Fils

Schmulevich (?), parents David et Marie, recensés en 1940, venus de Longwy (Meurthe-et-Moselle)

Fils Georges et Maurice

Filles Suzanne et Ida

Simon

Smutek-Birenbaum

2 filles Rachel et Rose

Tolub parents Maurice (Moszek) et Léa (Loja), recensés en 1940, venus de  
Mont-Saint-Martin (Meurthe-et-Moselle), naturalisés français

Fils Jacques, Marcel, Henri

Fille Thérèse

**Weiwers**

Werhoff André et Roger

Wroblewski (Wroblewsky) (parents ?) Léon (Lybus ou Lejbus (tué à Soukhou),  
et Moskonina, recensés en 1940, nat. russe, venus de Paris

**Zimmermann**

Zipper, réfugiés à Gensac

Zlotogorski